

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2011-02

# L'associationnisme sénégalais en Italie: une revue de la littérature

*Cecilia NAVARRA*  
*Ester SALIS*

UMR DIAL 225

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 • Paris Cedex 16 • Tél. (33) 01 44 05 45 42 • Fax (33) 01 44 05 45 45

• 4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Tél. (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51

E-mail : [dial@dial.prd.fr](mailto:dial@dial.prd.fr) • Site : [www.dial.prd.fr](http://www.dial.prd.fr)

# L'ASSOCIATIONNISME SÉNÉGALAIS EN ITALIE: UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE<sup>1</sup>

Cecilia Navarra  
FIERI  
[cecilia.navarra@unito.it](mailto:cecilia.navarra@unito.it)

Ester Salis  
FIERI  
[ester\\_salis@hotmail.com](mailto:ester_salis@hotmail.com)

## Document de travail UMR DIAL

Janvier 2011

### Résumé

Le présent document est une analyse critique des recherches récentes sur le phénomène associatif parmi les migrants sénégalais en Italie. La première partie se compose d'une présentation synthétique des travaux menés sur l'associationnisme en Italie ainsi que du cadre socio-économique de la migration sénégalaise. Dans la seconde partie, la revue de littérature sur l'associationnisme sénégalais en Italie est tout d'abord menée en faisant un focus sur les approches et instruments conceptuels employés, les classifications proposées, les thèmes les plus importants abordés, à savoir la structure de gouvernance et de leadership des associations, les systèmes de relation dans lesquels elles s'inscrivent. Enfin, les résultats obtenus par les récentes études empiriques sont résumés. En conclusion, des questions de recherche et de possibles pistes de travail encore à explorer sont proposées, telles que le rôle des organisations des migrants dans la protection sociale des associés et une analyse plus approfondie de l'impact des interventions des associations dans la production de biens publics locaux dans le pays d'origine.

**Mots clés :** Migration internationale, Italie, Sénégal.

### Abstract

The aim of this work is to propose a critical analysis of the recent research works on the Senegalese associations in Italy. First, the main socio-economic characteristics of the Senegalese migration are described. Second, the literature review on Senegalese associations in Italy focus on the main approaches and conceptual tools applied, the suggested classifications, the most relevant themes developed (the governance and the leadership structure, the network of relationships in which associations are involved). Then, the main results of the most recent studies on the topic are summarized. In conclusion, some research gaps and possible directions for future analysis are suggested such as the role of associations in providing informal social protection to members, and a deeper analysis of the impact of associations' projects aimed at the production of local public goods in the country of origin.

**Key words :** International migration, Italy, Senegal.

**JEL Codes :** F22 O15 O55.

---

<sup>1</sup> Sous la coordination scientifique d'Eleonora Castagnone et Bruno Riccio. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche GLAMMS (*Associations de migrants, gouvernance et biens publics locaux – Mali et Sénégal*), sous la direction du laboratoire de recherche DIAL (*Développement, Institutions et Analyses de Long Terme*, unité mixte de recherche n°225 IRD et Université Paris-Dauphine). Le projet, qui est focalisé sur l'associationnisme des migrants sénégalais et maliens en France et en Italie, est financé par le programme "Emergence(s)" de la Ville de Paris. FIERI est le partenaire italien du projet. Ce document est aussi disponible en italien à l'adresse suivante : [http://www.fieri.it/wp\\_materiali.php](http://www.fieri.it/wp_materiali.php)

<b>PARTIE 1: LE CONTEXTE .....</b>	<b>4</b>
<b>1. L'étude de l'associationnisme étranger en Italie: présentation synthétique .....</b>	<b>4</b>
1.1 Les études sur l'associationnisme: quelques caractéristiques communes.....	4
1.2 La connaissance du phénomène étranger associatif en Italie .....	5
<b>2. La présence sénégalaise en Italie.....</b>	<b>9</b>
2.1 L'émergence de l'Italie comme nouvelle destination des migrants sénégalais.....	9
2.2 Les caractéristiques sociodémographiques de la communauté sénégalaise en Italie .....	10
2.3 Les stratégies d'insertion socioprofessionnelle et la répartition territoriale des sénégalais en Italie. ....	13
 <b>PARTIE 2 : L'ASSOCIATIONNISME SÉNÉGALAIS EN ITALIE.....</b>	 <b>15</b>
<b>1. L'orientation transnationale des Sénégalais d'Italie.....</b>	<b>15</b>
<b>2. Les classifications proposées .....</b>	<b>17</b>
2.1 La typologie fondée sur les critères d'affiliation.....	17
2.2 La typologie fondée sur les objectifs associatifs.....	19
<b>3. Structure de gouvernance, typologies de leadership et relations avec les territoires. ....</b>	<b>20</b>
3.1 La structure de gouvernance interne .....	21
3.2 L'importance du leadership et les typologies identifiables .....	22
3.3 Le rapport avec les territoires.....	23
 <b>CONCLUSION. ....</b>	 <b>27</b>
<b>1. Les recherches analysées : une approche taxonomique et « policy-oriented ». ....</b>	<b>28</b>
<b>2. Pistes de recherche. ....</b>	<b>30</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>31</b>

# PARTIE 1: LE CONTEXTE

## 1. L'étude de l'associationnisme étranger en Italie: présentation synthétique

Les thématiques de la participation à la vie publique italienne des migrants qui vivent et travaillent dans notre pays ainsi que la caractérisation de leur organisation en association ont suscité l'intérêt des spécialistes et des décideurs politiques dès les premières phases de l'immigration en Italie<sup>1</sup>. En effet, les migrants et les associations qu'ils animent sont considérés comme un facteur crucial de leurs processus d'insertion et d'intégration dans la société italienne. Au fil des années, un grand nombre d'études et de recherches sur ces thématiques ont été réalisées. Ces recherches peuvent être regroupées en trois volets principaux (Mantovan, 2007):

- a) Un volet focalisé sur la participation institutionnelle et la représentation politique des migrants à l'intérieur d'organismes consultatifs (nationaux ou locaux) ainsi que sur l'exercice des droits politiques durant les rares (et temporaires) occasions où le droit de vote au niveau local a été octroyé aux étrangers dans quelques villes italiennes.
- b) Un volet qui s'est concentré sur les processus d'auto-organisation au sein des associations créées par les migrants afin de fournir des réseaux de soutien aux nouveaux arrivés et des structures de représentation en fonction de l'insertion et de l'intégration dans la société d'accueil.
- c) Un volet qu'on peut définir mixte et qui s'est occupé d'étudier la participation publique et politique à travers les réseaux associatifs (Caponio, 2005, Pizzolati, 2007).

Plus récemment, une attention croissante a été portée sur les questions liées à l'implication des migrants et de leurs associations dans les espaces transnationaux. Néanmoins la connaissance de ces phénomènes demeure jusqu'à présent très peu développée en Italie. De plus, les études centrées sur l'action transnationale des associations ont eu comme principal objet d'étude la communauté sénégalaise. La présentation de cette littérature fera l'objet de la deuxième partie de ce travail.

Dans cette première partie, l'objectif est de fournir une description - bien que générale et synthétique - des études relatives au deuxième de ces trois volets, en présentant ainsi un panorama de la vie associative des migrants qui vivent et travaillent en Italie, les caractéristiques de ces associations, les dynamiques d'affiliation, les objectifs et activités poursuivis, le rôle qu'elles jouent dans les processus d'inclusion de la population immigrée en Italie. Cette introduction pourra ainsi fournir quelques points de repère sur la connaissance du phénomène associatif sénégalais en Italie.

### 1.1 Les études sur l'associationnisme: quelques caractéristiques communes.

Tout d'abord, il est important de souligner quelques caractéristiques significatives communes à la grande partie des études relatives à l'associationnisme étranger en Italie, afin de mettre en évidence quelques limites méthodologiques et théoriques à surmonter dans des recherches futures.

Il nous paraît important de noter que jusqu'à présent les études effectuées **au niveau national** sont **peu nombreuses** (Carchedi, 1990, Codres, 2000, Fondazione Corazzin, 2001) ; par contre, celles **réalisées au niveau des zones à forte affluence d'immigration à l'échelle locale, provinciale** (Berti, 2000, Caselli, 2006, Lelleri et Gentile, 2003, Marsden et Tassinari, 2010, Mottura, 2003) **ou régionale** (Caselli et Grandi, 2010, Paternò, 2004, Recchi, 2006), sont plutôt nombreuses. Il s'agit en général d'études **de nature principalement empirique et descriptive**, qui répondent à l'objectif principal de tracer une cartographie et fournir une connaissance détaillée des caractéristiques des associations *des* et *pour* les immigrés. Dans la plupart des cas, **ces recherches se développent en effet à l'initiative des institutions publiques locales ou d'organisations qui leur sont liées** qui ont un fort intérêt de renforcer la connaissance de la réalité associative des immigrés dans les différents contextes territoriaux (Lanzalaco *et al.*, 2009). En effet, les

---

<sup>1</sup> L'une des premières recherches empiriques sur cette thématique a été réalisée par le sociologue Francesco Carchedi à la fin des années 80, (Carchedi, 1990).

associations de citoyens étrangers sont considérées dans le discours public comme le principal interlocuteur des administrations publiques dans la définition des politiques de soutien à l'intégration des étrangers au niveau local ainsi que dans le travail de diffusion des informations (Valeri, 2010).

Les objectifs descriptifs et opérationnels de ces études ont influencé le choix des **instruments méthodologiques employés, généralement quantitatifs** (questionnaires) à l'exception de rares occasions où une approche mixte (quali-quantitatif) a été adoptée à travers des interviews approfondis de témoins privilégiés (Caselli, 2006, Recchi, 2006). En outre, le **choix prédominant de canaux institutionnels** (registres communaux, provinciaux et régionaux des associations, commissariats de police et préfectures, bureaux et services publics des immigrés) **pour la détermination de l'échantillon des associations** à analyser a eu pour conséquence de sélectionner seulement les groupes les mieux structurés et insérés dans les réseaux de relations avec les acteurs et les institutions publiques italiens, tout en laissant de côté les structures plus informelles et plus insérées au sein de réseaux intra-communautaires. La plus grande partie des recherches se caractérise, d'autre part, par la **carence de cadres conceptuels et théoriques adéquats**, qui permettraient de fournir une interprétation pertinente de certains aspects clés tels que: les motivations d'adhésion aux associations, les formes et les caractéristiques des réseaux sociaux qui soutiennent et orientent les associations, les facteurs liés aux contextes d'accueil (et de provenance) qui déterminent le développement des réalités associatives des migrants. Une exception pertinente est constituée par certaines études qui soit introduisent dans l'analyse le concept du capital social (interne et externe) de chaque communauté de migrants dans la détermination et l'orientation du potentiel d'intégration des associations dans les contextes locaux d'accueil, (Ceschi et Stocchiero, 2006, Palidda et Consoli, 2006), soit adoptent le modèle théorique de la *political opportunities structure* pour analyser le développement des réseaux associatifs des étrangers dans différents contextes italiens (Caponio, 2005) ou dans différents pays européens (Danese, 1998a).

L'objectif principal de toutes ces recherches est en tout cas toujours centré sur le rôle des associations dans le processus d'inclusion et d'intégration sociale des migrants dans la société italienne. Leur action collective organisée est en fait observée comme une ressource essentielle pour favoriser la rencontre entre les nouveaux arrivants et la société d'accueil, dans les différentes sphères de la société (sociale, politique, culturel et économique). Les associations sont en fait considérées comme un outil indispensable de «réduction de la complexité» (Mantovan, 2007) liée aux flux d'immigration et peuvent jouer une médiation plus ou moins efficace entre ses membres et sa propre communauté de référence d'une part, et entre les acteurs et d'autres institutions de la société d'accueil. Comme déjà souligné plus haut, moins nombreuses sont, de nos jours, des études qui accordent aussi une attention aux liens transnationaux maintenus et (re)créés grâce aux associations de migrants avec leurs communautés d'origine et les institutions de leur pays, sauf quelques rares exceptions (Borri, 2004, Caselli et Grandi, 2010). Dans ce contexte, le cas du Sénégal est un exemple clé que nous aborderons par la suite de ce travail. À l'exception du cas sénégalais, il ne semble pas exister d'études qui, à travers une perspective d'analyse transnationale, tentent à analyser comment l'orientation transnationale de certains groupes d'immigrants peut influencer ou non, dans ce sens, l'intégration dans la société italienne.

## 1.2 La connaissance du phénomène étranger associatif en Italie

**La vie associative des communautés immigrées en Italie** apparaît, à travers les études jusqu'ici réalisées, comme **un univers extrêmement dynamique, riche dans ses formes d'organisation et hétérogènes dans les dynamiques de développement** liées à une série de multiples facteurs parmi lesquels on peut citer les opportunités et les contraintes imposées par les contextes d'accueil, les caractéristiques des parcours migratoires individuels et collectifs et le milieu culturel et politique des différentes communautés nationales et ethniques.

Avant d'exposer les informations disponibles à partir des études les plus récentes sur le phénomène associatif étranger nous allons présenter une brève description de l'historique du développement des associations de migrants basées in Italie. Certains auteurs (Caponio, 2005, Carchedi, 2000) ont décrit cette évolution à travers trois phases principales :

1. Une phase définissable comme "pionnière", entre la moitié des années 70 et la moitié des années 80. À cette époque, on retrouvait surtout des associations liées aux mouvements d'opposition aux régimes autoritaires des pays d'origine (Chili, Iran, Érythrée, Palestine) créées par des réfugiés de ces pays en Italie ou des associations d'étudiants étrangers qui (même si peu nombreux) venaient

terminer leurs études dans les universités italiennes. En outre, on retrouve dans cette phase les premières associations de femmes étrangères, notamment érythréennes, philippines et Cap-Verdiennes qui ont représentées les pionnières de l'immigration économique (dans le secteur domestique) en Italie, avec le soutien des réseaux liés à l'Église Catholique.

2. La phase de la reconnaissance et de la participation active: entre la moitié des années 80 et le début des années 90, en correspondance avec l'augmentation constante des flux de travailleurs immigrés et la conséquente promulgation des premières lois de réglementation de l'immigration en Italie:
  - la loi 943/86, en plus de la reconnaissance de l'égalité de traitement des travailleurs migrants, de leur libertés et de leurs droits collectifs (y compris le droit d'association) institut les premières 'Consulte' sur l'immigration auxquelles devaient participer les dirigeants des 'associations les plus représentatives', en stimulant ainsi la naissance et le développement de telles associations;
  - la loi 39/90, (connue comme la loi Martelli) en reconnaissant la valeur de l'action collective des migrants, introduit la possibilité pour les institutions locales d'affecter des fonds spécifiques pour le financement des associations étrangères inscrites aux registres spéciaux (Zincone, 2000). Durant ces années on assiste à des puissants mouvements organisés, principalement d'orientation politique et syndicale, actifs dans la revendication des droits sociaux et des besoins liés aux premiers services d'accueil, à l'intérieur de coordinations multinationales, souvent avec l'appui d'organisations italiennes, syndicales ou non.
3. La phase définie du "repli", entre la moitié des années 90 et le début du nouveau siècle. Dans cette phase on assiste à l'intensification et diversification des flux et des lieux d'origine des migrants, au durcissement des politiques migratoires italiennes vers une direction sécuritaire et à l'insuccès substantiels de toutes les tentatives de renforcement de la participation et représentation des immigrés au sein des organes consultatifs territoriaux et nationaux. À partir de cette période on assiste alors à une croissance des mouvements associatifs à base communautaire au lieu de ceux multinationaux ou mixtes et, en même temps, au changement des objectifs associatifs : de la revendication politique à une finalité de solidarité et gestion des urgences, ainsi qu'au besoin de promotion culturelle et interculturelle.

## BOX 1 - Les associations de migrants en Italie: l'étude du CNEL

L'étude la plus récente au niveau national des associations de migrants est celle réalisée, en 2001, par la Fondation Corazzin et commissionnée par le Conseil National de l'Économie et du Travail (CNEL) (Fondazione Corazzin, 2001). Son objectif était de recenser les associations dans les différents contextes locaux italiens et d'en analyser quelques caractéristiques importantes telles que la base sociale, les formes d'organisation interne et les rapports avec les acteurs du contexte italien aux différents niveaux. Cette étude a identifié 893 associations sur tout le territoire national, à travers les seuls canaux institutionnels (par conséquent, les données sont vraisemblablement largement sous-estimées).

Les informations les plus importantes qu'on peut tirer de cette recherche sont les suivantes:

- En valeur absolue, les associations de migrants sont plus nombreuses au centre-nord qu'au centre-sud et dans les îles. La Lombardie, l'Émilie Romagne, la Toscane, le Latium, le Piémont et la Vénétie sont les régions où se trouve le plus grand nombre d'associations.
- En proportion à la présence des immigrants sur le territoire national italien, les zones où on trouve la plus forte concentration d'associations sont par contre les régions les plus petites, en particulier Basilicate, Valle d'Aoste, Abruzzes et Marche suivies d'Émilie Romagne et du Piémont.
- En nombre total de résidents, les régions où se concentrent le plus d'associations sont par contre Émilie-Romagne, suivie de la Vallée d'Aoste, Marche, Toscane, Abruzzes et du Piémont.

En observant les macro-zones géographiques d'origine des adhérents aux associations, il est important d'observer que le plus grand nombre d'associations en Italie est composé de migrants de l'Afrique subsaharienne (environ 30% du total, malgré le faible poids sur le total des résidents des ressortissants de cette région), suivie de celles de l'Afrique du Nord, de l'Asie, de l'Amérique Latine et de l'Europe de l'est. Plus d'un tiers est composé d'associations de type mixte (composées donc de migrants de plusieurs nationalités et d'Italiens, selon les critères ci-après,).

Les recherches effectuées au cours des années, dont certaines caractéristiques communes sont synthétisées dans les paragraphes ci-dessus, ont suivi une méthodologie de recherche très similaire. Dans la plupart des cas, les **thématiques touchées par la recherche** grâce aux grilles de recueil sont regroupables en:

- Composition: les informations relatives aux caractéristiques des adhérents aux associations.

A partir de la recherche effectuée par Labos en 1991 (Carchedi, 1990) **la classification la plus utilisée par ces études est basée sur les critères d'affiliation**, c'est-à-dire sur la nationalité des associés. On distingue ainsi 3 typologies principales d'association: mono-ethnique (immigrés d'une même nationalité), multiethnique (migrants de différentes nationalités) ou mixtes (italiens et migrants). Certaines recherches accordent une attention particulière à la **distinction entre associations pour les immigrants** (composées principalement d'Italiens) **et associations des immigrants** (Caselli, 2006, Recchi, 2006), d'autres se concentrent exclusivement sur les associations constituées exclusivement (ou principalement) de migrants (Lanzalaco *et al.*, 2009, Lelleri et Gentile, 2003).

Toutes concordent à mettre en exergue que **les associations mono-ethnique sont les plus nombreuses**. Les données empiriques offrent aussi un tableau relatif à la distribution géographique des associations sur la base des macro-zones régionales de provenance des membres: on relève donc un **poids très fort des associations de migrants Africains**, en particulier de l'Afrique subsaharienne<sup>2</sup>, tandis qu'il

<sup>2</sup> En relations aux objectifs de ce travail, il paraît important de mentionner un élément qui est souligné à plusieurs reprises dans la littérature, c'est à dire l'ampleur de l'associationnisme Sénégalais en Italie. Dans son analyse du cas de la Région Venetie Paternò (2004:16) affirme : "Les associations sénégalaises méritent une attention particulière . Là où il y a des Sénégalais on trouve des associations...et quand il ne sont pas en mesure de créer une association identitaire ils créent une association multi-ethnique. Le dynamisme des migrants Sénégalais se relève sur l'ensemble du territoire régional. Les associations de la communauté Sénégalaise représentent 12% du total des associations formées par migrants en Vénétie et 30% des associations des ressortissants d'Afrique subsaharienne. Ceci est d'autant plus considérable si on pense que les Sénégalais ne constituent que 2,8% des résidents de nationalité étrangère en Venetie (donne Caritas, 31/12/2001)".

apparaît une très **faible tendance des migrants de l'Europe de l'est à s'associer**, à l'exception du cas albanais.

- Objectifs des associations et activités réalisées:

D'autres études de cas ont adopté une classification basée plutôt sur les objectifs communs que l'association se fixe, (Mottura, 2003, Paternò, 2004). D'ailleurs, à partir de toutes les recherches empiriques considérées, il émerge un **recoupement tendanciel des critères d'affiliation et des objectifs des associations**: si les buts liés au soutien à l'intégration des adhérents et des immigrés en général représentent un substrat commun à toutes ces réalités, il est possible d'identifier des tendances de spécialisation fonctionnelle de certaines typologies d'associations. Plus particulièrement, les recherches relèvent que dans la majorité des cas **les associations mono-ethniques sont orientées surtout vers les objectifs et activités de nature culturelle**, c'est-à-dire à la promotion et diffusion de la culture du pays d'origine, soit à l'intérieur de sa propre communauté de référence (repli identitaire et conservation des liens avec le mère patrie, notamment pour les secondes générations), soit de la société d'accueil (en termes d'échanges interculturels). Par contre, **les associations multinationales ou mixtes apparaissent plus orientées vers des buts de solidarité/assistance, en plus de la représentation politique et syndicale**: les activités réalisées sont donc surtout celles d'assistance et de renseignements sur les aspects juridiques du séjour, d'orientation et formation professionnelle, d'information sur l'accès aux services socio-sanitaires, de formation linguistique etc.

- L'organisation interne, les formes de gouvernance et les caractéristiques des dirigeants

Toutes les recherches concordent à décrire **un tissu associatif extrêmement riche dans les formes d'organisation mais au même temps sujet à une série d'éléments de faiblesse structurelle** qui en minent les capacités de contribuer activement à la réalisation de leurs propres objectifs et à la participation effective à la vie publique dans les contextes locaux d'action: certaines contraintes identifiées sont celles relatives à la disponibilité d'un local ou à l'accès à des ressources financières suffisantes. Dans un nombre de cas, notamment pour ce qui concerne les associations mono-nationales, le siège de l'association est souvent inadéquat, et coïncide souvent avec le domicile du président. La source principale de financement demeure la cotisation des membres, pendant que seules les organisations mieux structurées et en particulier celles mixtes ou dirigées par des italiens semblent pouvoir accéder de manière plus importante aux sources de financement public.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer les formes de gouvernance interne nous pouvons citer l'ancienneté de l'association ou sa dimension mais ce qui apparaît **crucial est le rôle joué par les leadership** (souvent seul le président ou de toute façon le groupe restreint de dirigeants) dans l'activation de ressources internes et externes à la communauté de référence qui permettent de rendre l'action collective des associations plus efficace. Dans certains cas, les associations peuvent en effet se présenter comme des boîtes vides, expression du seul président ou d'un groupe restreint de personnes qui lui sont proches, dans d'autres cas les leaders se montrent capables de promouvoir la participation active d'un grand nombre de membres et d'activer ce que Carchedi et Mottura (2010) définissent co-inclusion, à la fois dans la société des compatriotes et dans la société italienne. Le même Carchedi (2000) identifie **deux différentes typologies de leadership**, selon la manière de se rapporter aux adhérents ou des formes de la représentation que ceux-ci expriment dans les relations internes et externes à la communauté de référence. Dans une première classification il propose la distinction entre les *leaders transformatifs*, qui tendent à responsabiliser et impliquer les adhérents dans une optique de démocratie interne, et les *leaders transactionnels* qui, par contre, promeuvent une vision et un usage instrumentaliste des buts de l'association. Dans une deuxième classification il est par contre possible de reconnaître 3 types de leaders: un premier fortement intégré dans la communauté de référence mais substantiellement déconnecté des institutions et des autres organisations de la société d'accueil; un deuxième qui, au contraire, est plus intégré dans la société d'accueil et actif dans les relations avec les italiens, pendant qu'il apparaît peu représentatif de la communauté de référence dont il dit relever; enfin, des formes de leaderships intégrées aussi bien dans les communautés de référence que dans les communautés autochtones.



- Réseaux et relations instaurées avec les acteurs institutionnels et de la société civile dans les différents contextes d'accueil (aux différentes échelles)

Toutes les enquêtes menées au cours des années se sont intéressées à analyser les relations existantes entre les associations pro-immigrés (d'italiens, de migrants et mixtes) et les organisations de la société civile ou les autorités publiques locales (Communes, Provinces, Régions, Commissariats de police, Préfectures etc.). Ces aspects de la vie associative sont en effet cruciaux pour évaluer et définir le rôle des organisations des immigrants de soutien des processus d'intégration sociale, économique et culturelle des communautés qu'elles entendent représenter. Plusieurs auteurs affirment que la fragilité et la faiblesse qui caractérisent la grande partie des associations de migrants en Italie sont aussi imputables à l'interaction difficile de ces organisations avec les réalités associatives italiennes, plus grandes, structurées, insérées dans un réseau stable avec les institutions italiennes qui considèrent les secondes comme des partenaires plus fiables dans l'élaboration et réalisation d'interventions publiques pour l'intégration. Jusqu'à nos jours le poids des grandes organisations pro-immigrés italiennes, surtout celles d'inspiration catholique, a représenté, pour certains (Caponio, 2005; Danese, 1998b) un obstacle au développement et au renforcement institutionnel des associations des migrants vers lesquels elles entretiennent des relations souvent de type hiérarchique et paternaliste.

Les recherches se sont surtout intéressées aux rapports instaurés par les associations de migrants avec les autorités publiques d'une part et les organisations de la société civile d'autre part. Dans certains cas, l'attention s'est aussi penchée, mais de manière marginale, sur les relations entreprises avec les autorités des pays d'origine, en particulier celles consulaires. Sur la base des renseignements recueillis il est alors possible d'identifier certaines tendances générales concernant les réseaux construits par les associations:

- Les associations à composition mono-nationale semblent trouver leur premier interlocuteur auprès des autorités locales italiennes, parmi lesquelles les Communes et Provinces de référence, mais dans d'autres cas aussi avec la Région, la Préfecture ou l'ASL (Services socio-sanitaires locaux). Les relations avec d'autres associations, le plus souvent composées d'autres migrants que d'italiens, sont aussi fréquentes.
- Par contre, les associations italiennes pro-immigrés, trouvent leurs premiers interlocuteurs dans les autres organisations italiennes et, dans une moindre mesure, dans les institutions publiques.
- Comme souligné dans le cas toscan, les associations *pro-immigrés* plus que celles de migrants font partie d'un network associatif au niveau supra-local et national, au sein de coordinations ou de fédérations d'associations.
- Les associations de migrants exercent leurs propres activités et tissent des relations surtout au niveau local ou provincial, pendant que plus rare sont les cas où leurs activités s'étendent au niveau supra-local ou national.
- Les associations à composition multi-nationale et mixte sont celles qui apparaissent les plus actives et efficaces dans le tissage de relations avec des acteurs homologues ou avec les institutions: par exemple dans le cas de Bologne les associations mixtes ont bénéficié de financements et stipulé des conventions avec les institutions publiques 2 fois plus que les associations mono-ethniques (Lelleri et Gentile, 2003). Pirni (2006) identifie la multi-nationalité comme un élément qui facilite l'interaction des associations avec la société d'accueil.

## ***2. La présence sénégalaise en Italie***

### **2.1 L'émergence de l'Italie comme nouvelle destination des migrants sénégalais**

**L'Italie a commencé à être une des destinations privilégiées pour les migrants sénégalais à partir de la moitié des années 80.** C'est seulement durant ces dernières années qu'elle a été dépassée par l'Espagne. Le choix de la destination italienne, non basé sur l'existence de liens coloniaux, culturels ou géographiques comme dans le cas de la France et d'autres destinations traditionnelles (Côte d'Ivoire, Mauritanie etc.), est interprétable à la lumière de l'interaction de quelques importants facteurs liés au contexte d'origine et des contextes européen et italien. D'un côté, la dégradation des conditions climatiques et environnementales au Sénégal et la crise sans retour de l'économie arachidière ont obligé nombreux

paysans expulsés de la campagne à entrevoir l'émigration (d'abord interne, puis internationale), comme un moyen de subvenir à la survie de leurs propres familles. De l'autre côté, et concomitamment, ces nouveaux candidats à l'émigration ont du faire face à la fermeture des destinations traditionnelles des Sénégalais: la France, avec les politiques restrictives adoptées au milieu des années 70, et les quelques pays africains - Gabon, Côte d'Ivoire, Congo-ancien Zaïre- qui, à cette époque vivaient de forts moments de tensions et de conflictualités politiques internes et de crises économiques irréversibles (Tall, 2002). Dans ce contexte général, l'Italie, à l'époque dépourvue de restrictions significatives aux entrées et avec un marché informel "florissant" et peu contrôlé, est devenue, à partir des années 80 la porte d'entrée privilégiée en Europe.

Les premiers pionniers de l'immigration Sénégalaise arrivèrent dans la péninsule italienne à partir du début des années 80, souvent via la France: il s'agissait surtout de commerçants liés à la confrérie mouride qui avaient commencé à apprécier les possibilités offertes par le marché italien lors de courts séjours dans les villes de Gênes ou Naples pour se ravitailler en marchandises (Castagnone *et al.*, 2005, Mbow, 2001). À l'époque ces premiers venus se trouvèrent face à une situation économique, sociale et institutionnelle favorable à l'accueil de la main d'œuvre étrangère (Perrone, 2001): ils commencèrent à faire venir les parents et amis. En peu de temps, l'Italie est donc devenue la destination privilégiée pour la "nouvelle génération" de migrants Sénégalais (Tall, 2008).

## 2.2 Les caractéristiques sociodémographiques de la communauté sénégalaise en Italie

D'après les statistiques officielles<sup>3</sup>, les ressortissants Sénégalais résidant en Italie au 1er Janvier 2009 sont, au total, 67 510: en termes relatifs, ils représentent moins de 2% de la population étrangère totale, mais plus d'un quart de la population immigrée de l'Afrique sub-saharienne en Italie (25,8% des ressortissants de la sous-région). La communauté sénégalaise est donc la première de l'Afrique sub-saharienne en Italie suivie par les communautés nigériane et ghanéenne (respectivement 16,7% et 15,8%).

**Tableau 1: Les étrangers résidents en Italie - Les principales communautés, le 1<sup>o</sup> Janvier 2009**

Nationalités	1 <sup>o</sup> janvier 2009	
	Total	M/F*100
Roumanie	796 477	88,2
Albanie	441 396	121,2
Maroc	403 592	137,6
Chine	170 265	109,1
Ukraine	153 998	25,2
Philippines	113 686	72,0
Tunisie	100 112	178,6
Pologne	99 389	42,8
Inde	91 855	144,7
Moldove	89 424	50,5
Macedonie, ex Rep.Jugos.	89 066	132,7
Ecuateur	80 070	68,5
Pérou	77 629	66,1
Egypte	74 599	230,0
Sri Lanka	68 738	124,7
Sénégal	67 510	369,3
<b>Total 16 pays</b>	<b>2 917 806</b>	<b>99,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 891 295</b>	<b>96,8</b>

Source: Istat, 2010

<sup>3</sup> La source d'information principale en ce qui concerne les données relatives à la présence de ressortissants étrangers en Italie est l'Institut National de Statistique (ISTAT), qui, à partir des données du Ministère de l'Intérieur et des Bureaux de l'état civil, fournit des informations essentielles sur le phénomène migratoire. Il s'agit notamment des données relatives à la présence, c'est-à-dire le nombre de permis de séjour délivrés à des personnes de nationalité extra-UE, d'un côté, et, de l'autre, des données relatives à la résidence, c'est-à-dire le nombre de personnes de nationalité étrangère inscrites dans les registres de l'état civil. Souvent on relève des disparités entre les deux. Les deux sources donnent accès à des informations différentes : à partir des titres de séjour on peut avoir des informations sur l'âge, l'état civil, les raisons du séjour (travail salarié ou autonome, regroupement familial, etc.) mais les données ne peuvent être désagrégées que jusqu'au niveau de la province. Les données sur les résidents peuvent être désagrégées jusqu'au niveau de chaque commune mais les informations qu'on peut obtenir sont seulement celles relatives au sexe et à l'âge des citoyens étrangers. L'ISTAT fournit aussi les données relatives à la participation au marché du travail collectées à travers les enquêtes sur les forces de travail. Malheureusement dans les publications officielles les données ne sont pas désagrégées par nationalité. Le bureau statistique de l'UnionCamere (l'Union des Chambres de Commerce) est la source principale pour ce qui concerne les activités d'entreprénariat des migrants en Italie. Une autre source de données assez importante est le Dossier statistique publié chaque année par la Caritas de Rome qui présente un cadre statistique général sur la situation nationale à partir de plusieurs sources.

**La communauté sénégalaise en Italie se compose en grande majorité d'hommes en âge de travailler:** les hommes sont en effet environ 80% du total, contre 20% des femmes. L'immigration sénégalaise en Italie est essentiellement motivée par des raisons économiques et de travail : plus de 80% des titres de séjour délivrés à des ressortissants sénégalais en 2008 étaient motivés par le travail et parmi les titres de séjour presque 95% ont été délivrés à des personnes du sexe masculin.

**Le faible poids de la composante féminine est une caractéristique de la migration sénégalaise en Italie** (en comparaison par exemple au cas de la France) mais aussi un élément distinctif par rapport aux autres communautés de migrants de la sous-région<sup>4</sup>. Cependant, dorénavant on observe une croissance progressive et continue de la migration féminine, aussi (et surtout) pour des raisons de travail. La spécificité de la migration sénégalaise en Italie mérite quelques éléments d'explication. Tout d'abord, selon certains auteurs, ce facteur serait **un important indicateur de l'orientation transnationale de cette communauté:** le choix de ne pas être rejoint par sa femme est en réalité pour de nombreux 'Modou-Modou'<sup>5</sup> italiens une stratégie de maximisation de leurs propres épargnes (et des fonds transférés au pays) et au même temps l'effet d'un projet migratoire constamment orienté vers le retour (Fall *et al.*, 2006). Pour d'autres, **le poids des structures sociales traditionnelles sénégalaises et le rôle de garant et de gardien des valeurs traditionnelles assignées aux femmes** est un élément central dans la création d'un frein encore important de la migration féminine, en particulier si ce n'est pas pour rejoindre la famille (De Luca et Panareo, 2001, Djiba *et al.*, 2001). Cependant, il est important de noter une **tendance lente mais régulière vers une plus grande présence des femmes sénégalaises dans la communauté immigrée en Italie**, principalement liée au regroupement familial mais aussi à la migration féminine autonome. En effet, on note une remarquable augmentation des arrivées de femmes sénégalaises en Italie depuis 2000: selon les données de l'Istat sur les permis de séjour, la présence des femmes a augmenté entre 2000 et 2008 de 145%. Actuellement, environ un tiers des femmes sénégalaises est en Italie pour des raisons professionnelles (28,7%), contre deux tiers pour des raisons familiales (66,8%). Il est important de noter que, en Italie, contrairement à d'autres pays de forte immigration, l'accès au marché du travail est également permis à des personnes immigrées pour des raisons familiales et d'études (jusqu'à 20 heures de travail par semaine pour les seconds). Sans avoir des données dans ce sens on peut supposer qu'au moins une partie des femmes immigrées en Italie pour rejoindre leur mari ou leur famille est en réalité active sur le marché du travail<sup>6</sup>. Dans tous les cas, l'augmentation de la présence des femmes en Italie peut suggérer l'ouverture d'un processus de stabilisation de l'immigration sénégalaise dans la société d'accueil. Cette opinion est étayée par les données (estimées) relatives aux naissances d'enfants de sénégalais en Italie: même si celles-ci demeurent encore peu nombreuses, aussi bien en termes absolus que relatifs (1,8% du total des naissances étrangères), il est important de noter une augmentation de plus de 250% entre 1999 et 2008.

**La population sénégalaise en Italie est composée principalement de personnes adultes**, tandis que les jeunes et les vieux ont un poids marginal: plus de 92% des détenteurs de permis de séjour sénégalais en 2008 avaient entre 25 et 60 ans, et près de 60% se situaient dans la fourchette comprise entre 30 et 45 ans. Les personnes de moins de 17 ans sont seulement 1,6% du total (dont 71,6% des hommes). Les femmes sénégalaises semblent avoir une moyenne d'âge inférieure à celle de leurs compatriotes de sexe masculin: en fait, plus de la moitié ont moins de 35 ans (contre 25,6% des hommes).

---

<sup>4</sup> Par exemple si on prend le cas des communautés nigériane et ghanéenne, on peut relever que les femmes migrantes représentent dans le premier cas plus de la moitié des migrants alors que dans l'autre cas elles représentent environ 43%.

<sup>5</sup> Il s'agit de l'expression avec laquelle au Sénégal on identifie les migrants mourides.

<sup>6</sup> Il apparaît important de noter que le nombre de permis de séjour pour le travail donnés aux femmes sénégalaises a, en réalité, été réduit (en terme relatif) au fil des années : en 2001 ils représentaient en fait 36% du total des permis délivrés.

**Table 2: Les sénégalais présents en Italie: classes d'âge<sup>7</sup>**

	Classes d'âge											total
	Jusqu' à 17	18-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 plus et	
<b>M</b>	560	1 911	2 236	6 271	9 060	9 438	7 515	3 752	1 412	351	182	42 688
<b>F</b>	222	693	1 312	2 038	1 703	923	356	178	75	26	14	7 540
<b>TOT</b>	782	2 604	3 548	8 309	10 763	10 361	7 871	3 930	1 487	377	196	50 228
<b>M</b>	72%	73%	63%	75%	84%	91%	95%	95%	95%	93%	93%	85%
<b>F</b>	28%	27%	37%	25%	16%	9%	5%	5%	5%	7%	7%	15%

Source: Istat, 2010

Bien qu'il n'existe pas de statistiques fiables concernant la diversité régionale et ethnique des migrants sénégalais en Italie, les nombreuses études menées jusqu'à présent ont révélé une caractéristique spécifique de la communauté. La communauté comprend une grande majorité d'individus d'ethnie Wolof, affiliée à la confrérie mouride (Mboup, 2000, Riccio, 2001), et originaires des régions du centre-ouest du pays (bassin arachidier). Ces régions sont à la fois le foyer du groupe ethnique Wolof et de la confrérie qui suit les enseignements de Cheick Ahmadou Bamba (Devey, 2000, Turco, 1986). Les zones de départ les plus importants pour l'émigration vers l'Italie sont celles de la zone métropolitaine de Dakar et les régions de Louga (Cayor et Ndjambour) de Djourbel (Baol) et Kaolack (Sine-Saloum) (Perrone, 2001). Cette caractérisation de l'immigration sénégalaise en Italie, wolof et mouride, a eu des conséquences importantes sur les modalités d'intégration des immigrants dans la société d'accueil à cause du rôle joué par le réseau des confréries dans l'élaboration de la cohésion interne du groupe, dans le fait de fournir un soutien dans la recherche d'emploi et de logement, et de maintenir de liens symboliques et affectifs solides, mais aussi des relations économiques et sociales avec le Sénégal. Les réseaux de la confrérie (Tall, 2002, Fall, 2002), ont en effet révélé d'être les plus dynamiques et efficaces dans la fourniture du soutien essentiel à la fois pour le départ et pour surmonter les difficultés de la vie à l'étranger (voire BOX 2).

Ces caractéristiques de la communauté sénégalaise italienne la distinguent également de la communauté sénégalaise établie en France, traditionnellement composée des groupes ethniques Soninké et haalpoulaar originaires de la vallée du fleuve Sénégal, au nord-est du pays (Quiminal, 1991, Quiminal et Timera, 2002, Tall, 2002). Toutefois, il est important de noter que des études récentes affirment que les **migrations contemporaines impliquent désormais toutes les régions du pays**. En Italie aussi on détecte la présence, minoritaire mais importante, de personnes appartenant à d'autres groupes ethniques du pays (haalpoulaar, sereer et djola en particulier) (Elia, 2006, Riccio, 2002b).

### Box 2: Le mouridisme et son influence sur les réseaux migratoires

L'Islam qui a pris racine au Sénégal et ailleurs en Afrique de l'Ouest se caractérise par la forte présence de courants soufi et des formes d'organisation fondées sur base confrérique. Au Sénégal, en particulier, on détecte la présence de quatre confréries soufi, dont les plus importantes sont *Tidjanya* et *Mourideya*. Cette dernière est la plus récente par ordre de formation et elle recueille actuellement le plus grand nombre de nouveaux membres et joue un rôle crucial dans l'histoire sociale, politique et économique du Sénégal contemporain. Elle a été fondée à la fin du XIXe siècle par la prédication et l'œuvre de Cheick Ahmadou Bamba Mbacke, un homme de grand charisme et autorité spirituelle et politique qui avait joué un rôle central dans le mouvement d'opposition au régime colonial français (il a été exilé à deux reprises par les autorités coloniales, au Gabon et en Mauritanie). La Confrérie a été fondée et s'est enracinée principalement dans le centre-ouest du Sénégal, où se trouve le foyer de l'ethnie wolof: en fait, celui-ci sera déterminant dans la diffusion et le développement du mouridisme. On ne pourrait pas exposer ici les aspects de la doctrine spécifique mourides ni son rôle central dans la vie politique et économique du Sénégal de façon exhaustive. Ce qui importe plutôt est de proposer quelques éléments de base qui permettent une meilleure compréhension du comportement des migrants sénégalais affiliés à la *Mourideya* et le rôle de celle-ci dans la formation des réseaux transnationaux de soutien et de solidarité dans l'émigration récente.

Centrale dans l'organisation sociale de la confrérie est la relation entre le *talibé* (étudiant) et son *marabout* (guide spirituelle): le premier doit obéissance et soutien matériel à son maître, surtout par le *ayydia* (offre, don) et il est récompensé par le deuxième à travers la prière et la bénédiction (*baraka*), en plus de l'appui politique et

<sup>7</sup> Ici est fait référence aux données relatives aux titulaires de permis de séjour, car ils sont les seuls qui permettent une désagrégation au même temps par nationalité et classe d'âge. A présent, l'ISTST ne fournit que les données au 1/01/2008.

économique. La relation verticale *talibé -marabout* se complète aussi avec les relations horizontales qui sont créés entre les *Talibés* liés au même marabout, reliés par des liens forts de solidarité et de soutien mutuel. Historiquement le mouridisme s'est enraciné dans les zones rurales, par les *daara* de village où le marabout et ses disciples se réunissaient pour organiser le travail collectif des champs, en particulier pour la production arachidière. Avec l'avancement de l'exode rural et les processus de l'urbanisation de la population du Sénégal le mouridisme a montré une grande polyvalence et capacité de transformation, en modifiant ses fonctions et formes d'organisation: d'où la *dahira* urbaine, dont le but était essentiellement de reproduire dans les régions urbaines la solidarité et les structures sociales existantes dans les villages afin de soutenir les processus d'adaptation des *Talibés* au nouvel environnement, tout en gardant les liens avec le village.

Les réseaux de la confrérie se sont par la suite avérés être exceptionnellement efficaces pour guider et soutenir la migration de *Talibés* à l'étranger, collecter l'argent pour le voyage, l'information et la connaissance des contextes de destination, l'aide pour résoudre les premiers problèmes à l'étranger et pour lancer des activités économiques, en particulier le commerce de rue. Ils sont également cruciaux pour le maintien de liens forts de l'identité collective, tant au sein de la communauté d'immigrants qu'avec le pays d'origine : les visites de marabouts et des *Khalifa* aux disciples dispersés à travers le monde sont fréquentes (en Italie en particulier) au cours desquelles sont recueillies les *ayydia* payées par les talibés migrants, qui sont ensuite souvent transférées à la ville sainte de mourides, Touba. Fondée par Cheick Ahmadou Bamba (dont il abrite le tombeau), cette ville est devenue ces dernières décennies, la deuxième ville du pays et la destination prisée pour l'investissement (non seulement spirituel) des Talibés mouride. Pour plus d'idées sur l'organisation de la confrérie mouride et sur son rôle dans le développement socio-économique du Sénégal moderne et de l'émigration sénégalaise récente, voir Carter, 1991, D. Cruise O'Brien, 2002a, 2002b, 2002c, Diop et Diouf, 2002, O. Schmidt di Friedberg, 1994, Riccio, 2007, Treossi, 1995.

Si les premiers arrivés dans les années 80 et 90 ont été principalement des paysans, qui avaient choisi la migration internationale souvent après une migration antérieure vers l'aire métropolitaine de Dakar, les études les plus récentes soulignent la **différenciation de migrants arrivés ces dernières années, généralement plus jeunes, instruits et urbanisés**. En fait, aujourd'hui l'émigration sénégalaise semble affecter toutes les couches sociales et les groupes ethniques. Depuis les années 90, avec la restructuration du secteur public à la suite de la mise en œuvre de l'ajustement structurel et à la suite de la dévaluation du franc CFA en 1994 également la classe moyenne et mieux éduquée, expulsée des emplois publics, a choisi la migration internationale comme un moyen de sortir de la crise et parvenir aux besoins des familles (Tall, 2002).

### 2.3 Les stratégies d'insertion socioprofessionnelle et la répartition territoriale des sénégalais en Italie.

Les premières zones de peuplement des Sénégalais en Italie ont été les zones côtières du sud et les îles, où les premiers arrivants trouvaient des conditions favorables pour le commerce ambulancier, grâce au développement des activités touristiques, et des activités agricoles saisonnières. **Au fil du temps**, grâce aux vagues successives de régularisation au cours des **années 90<sup>8</sup>**, les migrants sénégalais ont commencé à se déplacer vers les régions du centre et du nord du pays, attirés par les possibilités d'emploi offertes par le tissu des petites et moyennes entreprises, actives surtout dans ces zones.

**Tableau 3 : Population sénégalaise résidant en Italie : Répartition géographique**

	Nord-ouest	Nord-est	Centre	Sud	Îles	ITALIE
M	47,3%	25,6%	15,4%	7,1%	4,7%	100,0%
F	53,7%	26,3%	12,2%	5,2%	2,6%	100,0%
TOT	48,5%	25,7%	14,7%	6,8%	4,3%	100,0%

Source: Istat, 2010

<sup>8</sup> Depuis la régularisation prévue par la loi Martelli de 90, plusieurs amnisties ont eu lieu au cours des années 90 (1995, 1998, 2002). De plus en plus l'obtention du permis de séjour a été lié à la possibilité d'avoir un contrat de travail, laissant moins d'espace pour l'auto-emploi. Cela a conduit de nombreux migrants de se déplacer vers le Nord, où le développement des PME a provoqué une forte demande de main-d'œuvre et donc de plus grandes chances d'obtention d'un contrat de travail.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2008, quasiment 75% de la population Sénégalais était donc établie dans les régions du nord de l'Italie. **Celles qui accueillent actuellement le plus grand nombre de migrants sénégalais sont donc dans l'ordre Lombardie** (qui seule accueille le 39% du total), suivie de la **Vénète** (12%), **Emilie-Romagne** (12%), **Toscane** (10%) et le **Piémont** (7,5%). Dans ces régions les sénégalais, ainsi que des migrants d'autres nationalités, ont été attirés par l'offre d'emploi dans l'industrie manufacturière ou dans le domaine des services aux entreprises (logistique, nettoyage, maintenance, etc) en plein essor durant les années 90. Il est également possible d'identifier, à l'échelle sous-régionale, certaines zones spécifiques où on trouve des quantités importantes de sénégalais. C'est ainsi que les provinces de **Bergame** et de **Brescia** en Lombardie accueillirent près de 60% des résidents de toute la région. Dans la région de la Venetie, ce sont les provinces de **Trévise** (40% environ) et **Vicenza** (24,4%) que se concentrent la grande majorité des sénégalais. Enfin, ce sont les provinces de **Novara** et **Turin**, **Pise** et **Florence**, **Ravenne** et de **Parme** qui reçoivent la majorité des résidents sénégalais de leurs régions, respectivement le Piémont, la Toscane et l'Emilie-Romagne.

En outre, même sans entrer dans le détail des données, il est possible d'observer que la distribution spatiale (au niveau municipal) des migrants sénégalais varie considérablement selon la zone de peuplement : ainsi alors que dans certaines régions de la Lombardie et de la Vénétie on note une forte dispersion sur un grand nombre de petites villes, dans le Piémont, l'Emilie-Romagne et la Toscane il semble que la tendance à une concentration dans les chefs-lieux des provinces ou dans des centres de taille moyenne soit plus marquée (souvent il s'agit de centres industriels ou touristiques importants). Il est donc possible de mettre en évidence certaines caractéristiques particulières de l'immigration sénégalaise :

- Dans la province de **Milano** par exemple on a assisté au cours de ces dernières années à une mobilité importante de la commune métropolitaine vers les petites communes de la province, mobilité souvent liée aux chaînes migratoires consolidées vers des zones industrielles spécifiques et au difficile accès au marché immobilier ;
- Dans la province de **Bergamo** (où se trouve le plus grand nombre de sénégalais de toute l'Italie) la communauté est concentrée surtout dans la ville de Bergame et dans les villes voisines ; le modèle dominant de la migration a été caractérisée par une occupation stable dans les PME des districts industriels du territoire et dans le secteur des services aux entreprises: ces modalités d'insertion ont favorisé les conditions pour une croissance des regroupements familiaux. A Bergame, on retrouve, plus qu'ailleurs une présence plus importante de personnes d'ethnie haalpulaar, originaire de la région de Matam.
- La zone de **Brescia**, seconde en importance quantitative après la toute proche de Bergame, a des caractéristiques similaires à la précédente. Cependant, quelques caractéristiques sont spécifiques et tiennent à une plus grande capillarité résidentielle et un plus fort poids des réseaux mourides dans l'organisation et le soutien de la communauté.

Les Sénégalais sont donc souvent employés comme ouvriers qualifiés ou plus souvent non qualifiés, dans les industries manufacturières de Lombardie et Vénète, dans la tannerie en Toscane ou dans l'industrie agro-alimentaire de l'Emilie-Romagne. Nous n'insisterons pas ici sur le détail des informations statistiques relatives à l'inclusion des travailleurs sénégalais dans les différents secteurs économiques. Toutefois, si l'on considère l'exemple de la Lombardie, particulièrement important dans le cas en étude, on voit que près d'un tiers (33,6%) des sénégalais résidents dans cette région est employé en tant que ouvrier non qualifié dans le secteur industriel, 10% comme ouvrier non qualifié dans le secteur des services, et respectivement 6% et 5% comme ouvrier spécialisé ou comme ouvrier dans le secteur du bâtiment. Dans la même région, les 20% restant se déclarent employés dans les activités commerciales<sup>9</sup> (ORIM Lombardia, 2009).

Il est également important de souligner qu'en Italie la communauté sénégalaise est aussi une des premières parmi les étrangers, dans le secteur de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat. Bien que la communauté sénégalaise occupe la 16<sup>ième</sup> position en nombre de résidents en Italie, elle occupe la 5<sup>ième</sup> position (la 4<sup>e</sup> en ne considérant que les nationalités extra-européennes), quant au nombre de titulaires d'entreprises individuelles en 2008, précédée seulement par le Maroc, la Chine et l'Albanie<sup>10</sup>. La quasi

<sup>9</sup> En Lombardie, la communauté sénégalaise est (après les italiens) la seconde nationalité dans le secteur du commerce (en termes de nombre d'employés), les chinois arrivant en troisième position.

<sup>10</sup> Source: élaboration ISMU sur les données Unioncamere-Infocamere Movimprese 2008 (<http://www.ismu.org/index.php?page=484>)

totalité de ces sociétés individuelles (90%) se concentre dans le secteur commercial de vente en gros ou au détail. Les autres secteurs investis par les entrepreneurs sénégalais sont le secteur manufacturier (427 entreprises, c'est-à-dire 3,2%), les transports et la logistique (265 entreprises, c'est-à-dire 2%) et, enfin, la construction (232 entreprises c'est-à-dire 1, 7%).

## **PARTIE 2 : L'ASSOCIATIONNISME SÉNÉGALAIS EN ITALIE**

### ***1. L'orientation transnationale des Sénégalais d'Italie.***

La communauté sénégalaise en Italie se caractérise particulièrement par les liens étroits entretenus avec les pays d'origine (Castagnone *et al.*, 2005, Riccio, 2001, 2002a, 2007, 2009b); d'un côté, l'une des manifestations les plus visibles de ce phénomène est celui concernant les flux financiers qui font le lien entre la communauté immigrée et les familles restées au Sénégal (Fall *et al.*, 2006). Cette communauté dispose de fait une grande capacité à épargner, épargne en grande partie retournée sous forme d'envois de fonds individuels (principalement destinés la consommation domestique et l'investissement individuel) ou collectifs (orientés au développement des communautés locales et religieuses). De l'autre, une autre indicateur visible de l'orientation transnationale est la forte propension à se regrouper dans une pluralité de formes associatives (Castagnone *et al.*, 2008, Ceschi, 2006a, Riccio, 2001, 2002a, 2007). C'est en effet une pratique profondément ancrée déjà au Sénégal, où les populations sont souvent organisées en groupements très différents (sociaux, économiques, culturelles, religieuses ...) et des critères de composition différente (âge, quartier, profession, ...). Ces groupements sont, dans l'ensemble, des formes institutionnalisées et organisées de la solidarité qui sous-tendent la structure sociale sénégalaise (Castagnone *et al.*, 2005, p. 159).

La migration sénégalaise est parfois décrite comme une 'double présence' (Riccio, 2009a, Riccio et Ceschi, 2010), par opposition à l'idée de 'double absence' proposée par Sayad (1999): les migrants sénégalais seraient ainsi des acteurs sociaux à la fois dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil, et les associations seraient l'expression de cette participation des deux côtés. Elles sont à la fois des 'acteurs du développement' au bénéfice des communautés d'origine et des sujets fortement impliqués dans le contexte italien. En fait, la dynamique d'ouverture vers le territoire d'accueil est un élément important de la migration sénégalaise, comme indiqué par les résultats de la recherche MIDA (voir BOX 3 ci-dessous), qui montre une plus grande capacité d'ouverture des sénégalais par rapport aux ghanéens. Stocchiero (2008a) relie cette ouverture à la prévalence entre les migrants sénégalais de liens 'faibles' (dans la langue de Granovetter, 1973), contrairement aux ghanéens, caractérisés par de forts liens internes, mais une moindre capacité à bâtir des 'ponts' avec l'extérieur.

### **Box 3: Les principaux projets de recherche sur l'associationnisme sénégalais en Italie.**

La recherche sur les associations des sénégalais et leur orientation transnationale a été principalement menée au sein de projets inspirés par une approche de recherche-action, souvent conduite en parallèle à des projets de co-développement.

Caractéristiques communes à ces études, qui les différencient en partie du cadre général des études sur l'associationnisme étranger en l'Italie, sont l'approche qualitative (la méthodologie utilisée est principalement l'étude de cas, avec des interviews et des *focus groups* comme outils préférés) et transnationale, c'est-à-dire la reconnaissance d'une dimension géo-politico-économique et socio-culturelle spécifique de la diaspora agissant simultanément dans le domaine politique du pays d'origine et le pays de destination.

Les premiers travaux, dans ce domaine ont été ceux de l'ONG COSPE (Coopération pour le développement des pays émergents) en Toscane au début des années 90.

- Une étape importante dans la compréhension du phénomène ici ciblé est celle de MIDA (Migrants pour le Développement en Afrique), lancée en Italie par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), afin de mobiliser la diaspora au Sénégal et au Ghana pour des actions de développement dans le pays d'origine. Ce programme a été financé par la Coopération italienne et s'est déroulé, en ce qui concerne le Sénégal, entre 2006

et 2007. En ce qui concerne la recherche menée par CeSPI (Centre d'études de politique internationale), les principales questions (Stocchiero, 2008b) ont mis l'accent sur les profils de migration, les méthodes d'intégration, les formes associatives et les types de leadership dans l'identification des différents potentiels des migrants à être des agents de développement dans le pays d'origine. La recherche s'est focalisée sur des zones spécifiques, notamment le Piémont, la Lombardie, le Friuli Venezia Giulia, la Vénétie et l'Emilie-Romagne. Grâce à ce programme, 12 projets de co-développement ont été identifiés et financés dans le cadre du projet.

- Un autre programme de recherche, qui prévoyait à la fois une activité de recherche scientifique et une activité de financement de projets sélectionnés a été celui-là dénommé "Renforcement du capital social dans le cadre du phénomène migratoire sénégalais" (CeSPI, COOPI, CISAO, COSA): la phase recherche s'est déroulée grâce à la collaboration de CeSPI avec une équipe sénégalaise et s'est terminée en 2006. Le deuxième domaine d'intervention a été coordonné par COOPI et a donné lieu au financement de 10 projets de développement au Sénégal. Un troisième volet a concerné l'intervention du CISAO, (Association pour le développement du commerce entre l'Italie, l' Sénégal et l'Afrique Occidentale) et a géré l'appui aux initiatives d'internationalisation des entreprises sénégalaises.
- Enfin, un vaste programme actuellement en cours (2009-2011) est celui nommé 'Fondazioni4Africa' (dans le volet Sénégal), financé par un consortium de fondations bancaires (Cariparma, Cariplo, San Paolo et Monte dei Paschi di Siena) et dans lequel une recherche a été menée sur le thème 'les associations sénégalaises en Italie: les besoins en formation et des expériences de renforcement des capacités' par CeSPI et COSPE (2009). Les régions impliquées dans l'étude de terrain ont été la Lombardie, le Piémont, l'Emilie-Romagne et la Toscane. Dans ce programme, des projets de développement promus par des groupes sénégalais en Italie dans le domaine du tourisme responsable, l'agro-industrie et de l'élevage ont été appuyés.

Dans une perspective historique, l'associationnisme sénégalais a subi plusieurs transformations, en partie liées au développement de la dynamique migratoire en provenance du Sénégal vers l'Italie, des profils des migrants et des contraintes/opportunités rencontrées dans le contexte italien. En général (voir BOX 4 pour plus de détails sur quelques territoires spécifiques), nous pouvons dire que la première impulsion est venue de la confrérie mouride, qui a eu, notamment dans les premières phases, un rôle crucial dans le soutien et l'orientation de l'intégration des migrants sénégalais dans la société d'accueil en Italie. Les premières formes associatives qui se sont répandues parmi les sénégalais en Italie, étaient donc les *dahiraa*, des regroupements à base religieuse, mais aussi avec des finalités de développement socio-économique (voir encadré 2). Dans certains cas particuliers (Torino), le *dahira* a d'abord joué un rôle crucial dans l'activité d'intégration économique des migrants (Castagnone *et al.*, 2005).

Au début des années 90, se créa un intense mouvement associatif principalement de type laïque. Les expériences pionnières en la matière sont celle de l'Association des travailleurs sénégalais de Brescia (1989), née sous la poussée de la CGIL<sup>11</sup> pour la protection juridique dans le domaine du travail et pour la coordination des efforts de revendications sur le plan des droits (Ceschi, 2006b) et celle de l'Association des sénégalais de Turin (1986). Une première tentative de coordination nationale a été le CASI (Coordination des associations sénégalaises en Italie), née entre la fin des années 80 et le début des années 90 (Danese, 1998a, Mezzetti, 2006) et qui a pris fin dans les mêmes années 90. L'associationnisme laïc au niveau local a eu par contre un sensible développement par le biais des associations provinciales pendant les années 90. Une étape importante fut alors la propagation à grande échelle, même dans les très petits centres, des associations (ou 'cellules' d'associations) villageoises, notamment à partir de 2000 (Castagnone *et al.*, 2005, Riccio, 2009a, Scidà, 2001).

En 2001, 51 groupes sénégalais ont été recensés en Italie, soit 5,7% du total des associations de migrants (Fondazione Corazzin, 2001). Comme il a été rapporté par le Dossier Caritas 2005, la communauté sénégalaise est la première pour son 'taux d'association', avec une association pour 682 résidents (Caritas de Rome, 2005). La plupart des associations sénégalaises en Italie sont concentrées dans le nord et en Toscane, bien qu'il existe des exceptions notables dans le Sud, comme Lecce et Catania (Palidda et Consoli 2006). Comme Dieng l'a soutenu dans le cas français (Dieng, 2002), la majorité des sénégalais appartiennent à au moins une association (voir Castagnone, 2004, dans le cas du Piémont) et ils ont également une forte propension à participer à des groupes mixtes voire à des associations italiennes, telles que les syndicats (Stocchiero, 2008b).

<sup>11</sup> *Confederazione Generale Italiana del Lavoro*, le principal syndicat italien.



## 2. Les classifications proposées<sup>12</sup>

L'associationnisme sénégalais en Italie se caractérise par une grande variété d'expériences qui se sont différenciées par les critères d'adhésion et leurs objectifs: la multi-appartenance est répandue, à savoir la participation de la même personne à plus d'une association au même temps (Castagnone, 2006a). De toute façon, le substrat commun à tous les types d'associations est l'entraide et le soutien aux migrants dans les processus d'inclusion et d'intégration, mais la diversification sociale, le sexe, l'origine des migrants et les problèmes posés par la société italienne ont conduit à une diversification au fil des années.

Plusieurs classifications sont donc possibles:

- 1) **par appartenance:** sur la base de 'qui sont' les membres et sur la base des caractéristiques reconnues; on distingue donc les associations selon la destination commune, le lieu d'origine commun, l'appartenance religieuse, l'appartenance ethnique, le genre, ou encore les associations mixtes d'italiens et de sénégalais ;
- 2) **par objectifs:** sur la base des objectifs spécifiques de l'association, on distingue les associations de solidarité et d'entraide en Italie, les associations pour la cohésion ethnico-culturelle, les associations qui visent à l'intégration et au dialogue culturel en Italie, les associations visant au développement au Sénégal et les groupes d'intérêt économique promus par les migrants sénégalais (Castagnone et al., 2008) ;
- 3) **par contextes territoriaux dans lesquels ils opèrent:** associations qui opèrent en Italie, associations qui opèrent aussi bien en Italie qu'au Sénégal, associations qui opèrent principalement au Sénégal (Mezzetti et al., 2009)

Ces différents critères de classement se superposent de manière complexe et donnent lieu à un ensemble articulé de caractéristiques (en plus des précédents, voir Riccio et Ceschi, 2010). Les objectifs déterminent les critères d'adhésion et à leur tour ils en sont déterminés: de ceux-ci, en effet, les activités, le territoire dans lesquels ils se déroulent en découlent ainsi que la composition de l'association.

### 2.1 La typologie fondée sur les critères d'affiliation.

Une première distinction est donc possible entre les associations fondées sur l'origine commune (AOC) et celles basées sur un lieu commun de destination (ACD): les secondes ont l'objectif principal de favoriser l'intégration dans le contexte de destination; les premières d'entretenir des liens avec leurs communautés d'origine, notamment grâce à des investissements en faveur de ces dernières.<sup>13</sup>

D'une part, on trouve les ACD (dans la plupart des cas organisées sur base provinciale) dont les membres viennent de différentes régions du Sénégal, appartiennent à différents groupes ethniques et différentes confréries: elles sont généralement reconnues comme représentatives au niveau institutionnel, et elles ont comme principal objectif l'entraide et le soutien aux migrants dans le contexte d'accueil, y compris la protection juridique et syndicale. Elles sont généralement peu orientées vers le Sénégal<sup>14</sup>, bien qu'elles puissent servir de 'relais' pour la diffusion d'information sur les programmes et les opportunités de financement. Avec le regroupement des familles, la gamme des activités que ces groupes doivent entreprendre s'élargit, notamment en termes de soutien dans les services sociaux. Elles jouent un rôle important dans la cohésion communautaire et donnent aux migrants les moyens de se confronter avec le contexte italien. Quelques exemples de ce type d'organisation sont : l'Association de sénégalais de Bergame (ASSOSB), l'Association des Sénégalais de Milan et province (ASMP), l'Association des sénégalais de Rimini et province, l'Association des immigrants sénégalais de Asti et province (AISAP).

Les AOC (sur le modèle des *Home Town Associations*) regroupent plutôt les gens du même village d'origine, du même quartier urbain ou de la même région d'origine. Elles sont les plus engagées dans les relations et dans l'investissement au pays d'origine. Pour citer l'exemple de certaines d'entre-elles: la TAD

<sup>12</sup> Cette section est principalement basée sur le volume sous la direction de Ceschi et Stocchiero, 2006.

<sup>13</sup> Il s'agit d'une distinction qui valide de manière plus générale l'associationnisme des migrants africains en Italie (Stocchiero 2008a).

<sup>14</sup> On verra que récemment on doit nuancer cette considération.

(*Thilogne Association Développement*), qui a une 'cellule mère' en France, fondée en 1978, à partir de laquelle sont nées des antennes dans plusieurs pays, dont l'Italie (Castagnone, 2006a, Kane, 2002). L'association a également un bureau à Dakar et à Thilogne (dans la région de Matam), qui jouent un rôle de coordination. Une association de village, qui a son siège central à Turin, est *Ndiang Bambodji*, qui compte environ 150 membres en Italie, tous venant du même quartier périphérique de la ville de Louga, au nord-ouest du Sénégal. De Fossano (Cuneo) en 1998 a été lancée à l'initiative de l'*Association des Jeunes émigrés de Darou Mousty (AJEDI)*, village de la région de Louga, qui a ensuite impliqué les villageois résidant dans d'autres zones d'Italie. D'autres exemples, cette fois sur le territoire de Bergame, sont ADECOR, ARNI et ADDRECORDI, trois groupes de ressortissants de trois villages différents de la région de Louga, dont l'objectif est multiple: appui aux migrants en détresse, rapprochement des contextes d'accueil, aide au village d'origine; un exemple similaire pour la région du Baol/Djourbel, basée à Bergame est la UNADEL.

Dans certains cas, il existe des associations qui couvrent une plus large zone géographique au Sénégal, comme dans le cas de *Ndjambour-Self Help*, qui rassemble les migrants de la région de Louga: elle a son siège social à Bergame et un réseau dense d'antennes desquelles dépendent les sections situées dans de petites villes (par exemple, Asti dépend de Turin qui à son tour dépend de Bergame). Dans d'autres cas, des fédérations sont nées sur une base régionale, à partir de l'union de plusieurs associations villageoises, comme FADERMI (*Fédération des associations de la région de Matam*), à laquelle sont fédérées, par exemple, les associations de *Fete Niebe* (elle est née en France en 1982, mais s'est développée en Italie en 1998, elle compte actuellement 53 membres) et *Sedo Sebbe* (née en 1992, elle compte aujourd'hui 384 membres).

Parmi les AOC, Mezzetti et Rogantin (2009) distinguent, d'une part, les associations villageoises qui opèrent exclusivement au Sénégal (associations de ressortissants proprement dites), en réponse aux besoins exprimés par les collectivités locales au Sénégal, mais qui souffrent de faibles relations avec le contexte italien (par exemple, l'Association des ressortissants de Touba Toul, Diamaguene, Ker Mediabel) et, d'autre part, les associations - qui peuvent aussi être villageoises - mais qui opèrent aussi bien en Italie qu'au Sénégal, qui comprennent aussi des membres italiens et qui relient le soutien au village d'origine, la promotion du dialogue et de l'intégration avec le contexte italien. Généralement elles sont promues par les sénégalais avec une longue expérience de migration et elles peuvent être le résultat d'initiatives individuelles à partir d'expériences acquises au sein des associations provinciales (pour citer quelques exemples: *Stretta di Mano*, *Trait d'Union*, *Sunugal*, *Association Ndioro Diaspora*). D'autres auteurs, par contre, identifient l'associationnisme villageois comme une forme associative peu orientée vers les liens avec le contexte de destination (surtout dans certaines régions, comme en Emilia Romagna, (Marabello *et al.*, 2007).

Une autre catégorie d'associations (caractérisées par le fait de garder une orientation transnationale entre l'Italie et le Sénégal), est celle des associations '**professionnelles**', souvent orientées vers la promotion d'initiatives économiques, à travers, par exemple, la fourniture de services aux entreprises, des accords et une coopération avec les ministères et les banques (Castagnone *et al.*, 2008, Mezzetti *et al.*, 2009). Un exemple est l'association CONFESSEN, une association d'entreprises sénégalaises et italiennes, d'associations et d'opérateurs individuels, partenaire de la *Confesercenti*<sup>15</sup>, qui vise à soutenir l'entrepreneuriat sénégalais et le commerce. Par exemple, elle a contribué à développer 'Equo-System', une structure de commercialisation des produits sénégalais en Italie et à l'international (voir Tari, 2006). Même à une moindre échelle, il arrive que, à partir des associations, des opérations dont les objectifs sont plus précisément économiques se créent; souvent cela est lié au fait que le lien avec le contexte du Sénégal s'effectue via des Groupements d'intérêt économique (GIE).

Une autre typologie est celle des associations **religieuses ou ethniques**. Les premières font surtout référence à la confrérie musulmane mouride, prédominante dans le contexte italien: elle est organisée dans des organisations de base, le *dahira*, qui dans de nombreux cas ont été les premières formes d'association de Sénégalais en Italie<sup>16</sup>. Fall et ses collègues (2006) citent le cas du *dahira* de Pise, en décrivant le rôle important dans les initiatives de solidarité jouée par cette association<sup>17</sup>, à partir de financement pour le rapatriement des corps et le soutien à la famille du défunt. La confrérie mobilise également de grandes sommes d'argent pour les fêtes religieuses et sert d'intermédiaire pour le transfert de fonds au Sénégal, à

<sup>15</sup> La *Confesercenti* est une association italienne d'entreprises qui regroupe notamment des intervenants du secteur du commerce, du tourisme, de l'artisanat et des services, mais aussi des petites et moyennes entreprises du secteur industriel.

<sup>16</sup> Voir BOX 4 sur le cas de Turin.

<sup>17</sup> Ils indiquent que celle-ci, en 2003, a destiné 755 euros aux membres en difficulté-

travers les 'marabout de l'émigration' (Treossi, 1995), qui collectent les fonds en visitant les dahiraa dans plusieurs pays<sup>18</sup>.

Parmi les associations ethniques, il est important de citer les associations Foulbé (Haalpulaar), principalement représentées par les Foulbé en Italie (AFI), qui inclut les migrants parlant le pulaar (d'origine sénégalaise et les autres). L'objectif principal est la préservation et la diffusion de la langue pulaar. L'association est cependant aussi un outil pour aider les membres qui ont des problèmes sanitaires et sociaux. Née en 1985 à Gorgonzola, et actuellement basée à Vicence, en 2006 elle comptait près de 1300 membres. Elle n'entretient pas de solides relations ni avec le contexte sénégalais, ni avec contexte italien, mais elle a développé un vaste réseau dans toute l'Europe (Castagnone, 2006a, Elia, 2006). Dans le cas de Milan, la première association du Sénégal, qui est née au milieu des années 80, était une association de langue pulaar (Mezzetti, 2006).

Il y a aussi des associations de femmes, mais, au moment où les études citées ont été menées, elles sont encore jeunes et peu structurées (Mezzetti et al., 2009), comme dans le cas de l'association Awa de Milan. En 2006, à Turin, l'association des femmes est encore au stade de la planification (Castagnone, 2006b). C'est souvent au sein de ce type d'associations que naissent des initiatives de nature économique, liées à la diffusion au Sénégal des instruments d'épargne collective et de crédit rotatif (tontines), populaires chez les femmes.

A notre connaissance, il n'existe pas, jusqu'à présent, d'associations constituées principalement de jeunes sénégalais issus de la migration. Il existe, par contre, des expériences associatives de jeunes en provenance de plusieurs pays (Guerzoni, Riccio, 2009).

## 2.2 La typologie fondée sur les objectifs associatifs

L'**objectif commun** pour tous les types d'associations est l'**entre-aide** (la solidarité et l'aide mutuelle parmi les migrants en Italie): presque toutes les associations pratiquent l'épargne collective à travers le paiement des cotisations par les membres et par des collectes de fonds exceptionnels afin d'aider les membres en situation de besoin. Une initiative typique lancée par les associations est le soutien financier en cas de décès d'un membre pour le rapatriement du corps et le soutien de sa famille en Italie ou au Sénégal. D'une part, l'aide mutuelle est exprimée en termes de soutien socio-psychologique, notamment dans la récréation d'un espace social et culturel partagé dans le contexte d'émigration. D'autre part, il s'agit de solidarité financière et de protection sociale, par exemple à ceux qui sont absents du travail pour cause de maladie au-delà de l'expiration de la couverture sociale publique, ou à ceux qui n'ont pas de couverture, comme les irréguliers. Comme l'a souligné Stocchiero (2006), ces formes de solidarité pallient les lacunes des systèmes de protection sociale, aussi bien en Italie qu'au Sénégal.

On peut noter certains éléments constants : le fait que les actions de revendication politique, les relations avec les institutions italiennes sont principalement menées par les ACD et le fait que les associations mixtes ont comme principal but la promotion de l'intégration en Italie.

**Les initiatives plus proprement dites de 'co-développement'** sont principalement menées par les AOC, tant celles qui opèrent exclusivement au Sénégal, que celles qui opèrent dans les deux contextes, même si les ACD qui entreprennent des initiatives de développement vers la mère patrie sont en train de devenir plus nombreuses. Un exemple est celui de l'association Yakkar de l'Emilie-Romagne, qui en 2006 a proposé un projet dans le domaine éducatif et, ensuite, à travers le programme MIDA, a présenté une initiative pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin à Rufisque. Il est intéressant de remarquer que, suite à ce projet, cette association a commencé à "se décrire" comme une association qui s'occupe de l'intégration socio-économique des femmes au Sénégal, en intégrant ainsi les activités de coopération dans la manière de définir ses activités (Marabello *et al.*, 2007). Les AOC sont encore celles qui ont une plus forte identité territoriale et qui, au nom de cela, envoient le plus de fonds collectifs pour le financement des biens publics locaux dans la région d'origine, principalement dans l'éducation et la santé, mais aussi dans les domaines de

---

<sup>18</sup> Les transferts collectifs collectés dans le réseau de la confrérie sont principalement dirigés vers Touba, la ville sainte du mouridisme et actuellement deuxième ville du Sénégal. Voir notamment (Gueye, 2001, 2002)

l'électricité et le développement agricole<sup>19</sup> (Fall et al, 2006). Un autre cas typique d'investissement collectif de la part des associations est la construction de lieux de culte<sup>20</sup>.

Un autre objectif important des activités des associations de migrants sénégalais est la cohésion du groupe et la préservation du patrimoine culturel. Cela prévaut essentiellement dans les associations fondées sur l'appartenance ethnique ou dans les AOC, et dans une moindre mesure dans les ACD, qui se composent à la fois de sénégalais et d'italiens. Quand les initiatives culturelles sont destinées à l'ouverture vers le contexte italien, comme dans la promotion d'ateliers interculturels ou d'expositions, les associations qui le plus souvent s'en occupent sont les ACD ou celles mixtes italo-sénégalais (tels que 'Teranga', de Venise-Mestre, citée dans Tari, 2006). Cependant, il existe aussi des AOC qui adoptent aussi de tels objectifs, comme nous l'avons vu.

Après avoir décrit la diversité de la réalité associative, il est plus facile de comprendre le phénomène de la multi-appartenance associative des Sénégalais en Italie: le migrant peut adhérer à plusieurs groupes soit parce que chaque association sert un but différent (religieux, d'intégration en Italie, de rapport avec le village d'origine, etc.), soit parce que les différentes associations ont une portée territoriale différente (village d'origine, région, national ...).

#### **BOX 4: Les spécificités de quelques territoires analysés.**

Les trajectoires de l'évolution historique des associations sénégalaises peuvent - dans le cadre tracé plus haut de la présence sénégalaise en Italie, et de phases de développement des différents types d'associations - varier selon les territoires, en particulier en ce qui concerne le rapport entre les associations laïques et les associations religieuses.

Si dans le cas de Bergame (Ricchio 2006, Ricchio et Ceschi, 2010) l'association provinciale (laïque), née au début des années 90, est arrivée à englober le dahiraa, à Brescia (Ceschi, 2006, Ricchio et Ceschi 2010), une autre voie a été observée. L'Association des travailleurs sénégalais de Brescia est née en 1989, sous l'impulsion du syndicat (CGIL), et a joué un rôle important dans le mouvement de revendication politique au niveau local. Suite à une série de conflits internes à l'association, plusieurs associations, villageoises comme religieuses, se sont développées. C'est ainsi que, parmi ces dernières, l'association religieuse mouride Cheick Amadou Bamba, (basée à Pontevecchio) est devenue un point de repère religieux et social pour tous les sénégalais de la province et d'ailleurs.

Un cas important a été sans aucun doute celui de Turin (Castagnone 2005, Castagnone, 2006), qui dans les années 80 a été le seul pôle d'attraction du Piémont. Vers la fin des années 80, le dahira a joué un rôle crucial dans la gestion de presque tous les aspects de la vie des migrants, dans les relations avec les institutions italiennes, le logement, le placement, le soutien matériel et psychologique. Dans le milieu des années 90, après un conflit aigu au sein du dahira, la figure charismatique du marabout qui préservait ce réseau de soutien et d'intégration des migrants en provenance du Sénégal disparaît, de sorte que l'immigration mouride organisée a déménagé à Brescia et dans le Piémont oriental (Novara).

### **3. Structure de gouvernance, typologies de leadership et relations avec les territoires.**

Le système de gouvernance interne, le type de leadership et les relations avec les contextes d'origine et de destination sont tous des éléments étroitement liés et indispensables à l'analyse de la vie associative. La structure de gouvernance et les mécanismes de participation sont influencés à la fois par la dynamique de l'association, par la structure associative requise par la loi italienne (qui exige un certain degré de formalisation), et, enfin, par la taille de l'association. Un nombre important de recrutement et une participation active de la part d'un grand nombre de membres rend l'association plus autonome et moins vulnérable à la manipulation par d'autres partenaires institutionnels. La capacité d'agréger et de se donner des

<sup>19</sup> A priori, l'agriculture en soi ne serait pas un secteur privilégié d'investissement de la part des migrants, du fait du risque élevé qui la caractérise et de son besoin constant de monitoring et donc de proximité.

<sup>20</sup> Fall et al (2006), analysant le cas du Cayor, soulignent que ceci n'est pas simplement une priorité de la population âgée qui reste au village, comme on pourrait peut-être le croire, mais que souvent cela est considérée aussi prioritaire par les migrants eux mêmes.

règles, cependant, dépend fortement du leadership de l'association et de ses qualités charismatiques et organisationnelles.

Le leadership est étroitement lié à l'ancrage territorial de l'association: les associations principalement orientées sur l'initiative dans le contexte italien (comme les associations provinciales) ont généralement des dirigeants assez bien intégrés dans le contexte social, avec une bonne connaissance de l'italien, avec des niveaux d'éducation élevés et de bonnes relations avec la société civile 'd'ici'. Les dirigeants des associations villageoises voient cependant leur statut reconnu plutôt sur la base de leur position dans la communauté d'origine. Leur réseau principal de contacts se situe alors prioritairement au Sénégal.

En ce qui concerne les niveaux d'éducation des adhérents, leur appartenance aux classes sociales, leur profession, il n'existe pas toutefois de fortes différences entre les différents types d'associations. Une exception partielle est celle des associations professionnelles et des associations d'entreprises, qui ont généralement une base sociale plus éduquée (Stocchiero, 2008a).

Les relations établies avec les territoires d'origine et d'accueil déterminent à leur tour la structure de 'réseau' de l'association et son ampleur.

### 3.1 La structure de gouvernance interne

Du point de vue formel, l'organisation et les mécanismes de décision sont similaires dans les différents types d'associations, puisqu'ils sont prévus par les lois italiennes en matière d'associationnisme (les lois régissent, en principe, l'existence d'un statut, l'élection d'un comité de pilotage, la définition précise des postes de direction, la fréquence des réunions et des assemblées). Toutes les associations sont démocratiques et participatives (des réunions ont lieu au moins une fois par an) et toutes favorisent la création de comités et groupes de travail. Les structures fédérales ont cependant des pratiques plus formelles pour des raisons de transparence.

Les membres paient une **cotisation**, qui généralement varie entre 5 et 10 Euros mensuel. Ces cotisations garantissent aux associations un certain niveau d'autonomie financière. En entrant plus dans le détail, nous observons des réalités différentes les unes des autres, surtout lorsque des associations organisent des collectes pour des projets et initiatives spécifiques. Un exemple est l'association Diouth Nguel de l'Emilie-Romagne (Riccio et Pizzolati, 2006) dans laquelle les 40 associés environ se taxent à 200 Euros par an pour financer la construction d'un hôpital dans le village d'origine. Les dahira collectent des fonds parfois de manière complexe. Celle de Pise, au-delà du "don pieux" (*ayydia*) de 3 Euros par semaine, a recueilli des dons pour l'organisation de fêtes religieuses et durant la journée de la dahira, il est demandé une cotisation spéciale pour devenir membre du dahira même (5000 F CFA). A cela s'ajoute la collecte de fonds de solidarité durant des circonstances spéciales, comme cela est arrivé dans le cas du naufrage d'un chaland près des côtes italiennes (Fall et al., 2006).

La taille des associations varie considérablement : de 20 membres pour certaines associations de ressortissants à plus de 1000 membres pour certains dahira mourides. Les associations liées à la résidence en Italie sont de taille intermédiaire.

La dynamique organisationnelle et décisionnelle des petites associations de village peut être similaire à celle observée au village d'origine du Sénégal, à savoir un pouvoir décisionnel limité des jeunes et, plus généralement, des personnes innovantes (Mezzetti, 2006 et Ceschi Riccio, 2010). Cela ne se produit cependant pas dans tous les cas. En ce qui concerne les relations extérieures, les associations, généralement plus orientées vers l'action dans le contexte d'origine, sont souvent un 'satellite' d'un réseau plus complexe, qui a différents nœuds à la fois dans les divers territoires d'accueil en Italie, et au Sénégal. Ces ramifications se sont développées en suivant le chemin de la diaspora, y compris dans des pays tiers. Généralement, elles ont un siège central et de nombreuses cellules. Les réunions ont généralement lieu en rotation dans des endroits différents en Italie. Ces associations ont toujours un ou plusieurs contacts au Sénégal, qui peuvent être, soit des sièges 'relais' à Dakar, soit des comités du village. Par exemple, l'association des immigrés de la région de Louga, *Ndjambour Self-Help*, basée à Bergame assure les liaisons avec un réseau de succursales, mais également avec un bureau à Louga, dont la tâche est de tenir une relation à double circulation, d'une part avec le siège à Bergame, et d'autre part avec les institutions locales sénégalaises.

Les principales faiblesses de ce type d'association sont identifiées par Castagnone (2006), avec une référence particulière à la région Piémont : un bas niveau d'éducation des membres et souvent des leaders, de nombreuses rivalités qui surgissent entre les associations dans la 'compétition' pour collaborer avec les sujets italiens, et une dispersion territoriale trop grande. En outre, des mécanismes de négociation intergénérationnelle peuvent prendre le dessus sur la priorité donnée à l'action au Sénégal. Tel est le cas de l'association *Sedo Sebbe*, basée en France et avec un bureau satellite à Bergame : dans ce dernier, l'âge moyen est inférieur et le niveau d'éducation est plus élevé que dans la 'cellule mère'. Cela a conduit à des désaccords sur les priorités d'actions, tels que l'importance relative de l'investissement religieux par rapport à l'investissement en infrastructures et en biens publics (Riccio, 2006)<sup>21</sup>.

Les ACD ont souvent des structures organisationnelles complexes (plusieurs charges institutionnelles à côté du comité de direction et des commissions thématiques). Il s'agit de structures plus facilement reconnues comme 'représentatives' par les autorités consulaires sénégalaises et par les autorités locales italiennes, bien qu'il y ait eu des cas de conflits et de méfiance. En termes de relations internes, les conflits apparaissent souvent axés sur le leadership, avec une forte empreinte générationnelle (plutôt en ce qui concerne la durée de la migration que l'âge en soi). Malgré la complexité de l'organisation, il y a des cas de plus grande ramification sur le territoire et une meilleure efficacité dans la coordination, tels que l'USP (Unione dei Senegalesi del Piemonte), qui est organisée en groupes de quartier (Castagnone, 2006). En règle générale, les conflits sont réduits lorsque la genèse de l'association n'a pas été marquée par une première confrontation entre les différentes composantes et lorsque des mécanismes démocratiques sont plus fortement mobilisés qu'ailleurs (Mezzetti et al., 2009).

La tendance récente est au regroupement dans des fédérations, soit entre les associations qui opèrent principalement en Italie (ex. FASNI, Fédération sénégalais des associations du Nord de l'Italie), soit entre les organisations opérant au Sénégal et se rassemblant par commune ou région d'origine (ex. FADERMI, fédérations des associations sénégalaises de la région de Matam).

Cette tendance répond au moins partiellement à la nécessité d'acquérir les outils et les compétences nécessaires pour exploiter des possibilités nouvelles de financement des projets de co-développement, malgré des ressources extrêmement limitées (mais qui, peut-être à cause de cela, exige plus de compétences et de coordination).

### **3.2 L'importance du leadership et les typologies identifiables**

Le leadership des associations est essentiel pour sa capacité à fédérer les membres. Il est à son tour fortement influencé par les critères d'adhésion et les objectifs des membres, et donc par la relation avec les territoires que l'association entretient.

Les leaders sont des acteurs essentiels dans la création de capital social et financier: en échange de leur initiative, ils obtiennent une élévation de statut et de reconnaissance sociale (Stocchiero, 2008b). Il est courant que la plupart des dirigeants se distinguent plus sur l'importance sociale, que sur leur position économique.

Si les migrants, dans la relation avec leur pays d'origine, se présentent comme des acteurs et des négociateurs du développement local, cela est particulièrement vrai pour les responsables d'associations, ce qui suppose un véritable rôle politique, en particulier lorsque le contexte d'origine est de petite dimension (Stocchiero, 2008b).

Afin d'analyser l'efficacité des initiatives de co-développement, la direction semble être un facteur déterminant, même si différentes formes de leadership peuvent promouvoir différents modes d'action, certains plus liés à des styles de vie typiques des pays d'accueil, d'autres plus liés à des modèles développés au Sénégal. Dans le cadre du projet MIDA, Stocchiero (2008b) observe, à la fois, un potentiel assez élevé de réduction de la pauvreté de la part des interventions des associations villageoises, mais, en même temps, une faible motivation de la part des leaders à impulser une véritable dynamique de changement structurel dans le village d'origine. En outre, il est d'ailleurs possible que les exemples du succès des leaders migrants

---

<sup>21</sup> Le cas de Sedo Sebbe pourrait être intéressant en ce qui concerne le potentiel de transformation sociale des associations de migrants en rapport avec les normes sociales dans le domaine économique du contexte d'origine.

nourrissent l'imaginaire positif de l'émigration dans les villages d'origine et la volonté de départ de la part des jeunes et inversement ne les incite pas à changer l'ordre des choses localement.

Ainsi, on peut distinguer quelques différences dans la direction selon la typologie des associations. En général, les associations laïques qui sont créées 'par commune de destination' ont des leaders qui 'parlent mieux le langage' des institutions du contexte italien, par exemple, parce que actifs dans ces institutions ou dans les syndicats en Italie. Par contre, les associations villageoises sont souvent conduites par des dirigeants qui sont mieux outillés pour rester en contact avec le village natal. Leur reconnaissance sociale est alors liée à leur statut dans la communauté d'origine et au sein du cercle de villageois en Italie. Souvent dans ces cas, les relations des dirigeants avec le contexte italien sont limitées (et quand elles existent, elles sont très locales) (Ceschi et Riccio, 2010). À cet égard, dans l'analyse du contexte de Venise, Tarì (2006) note que les agents responsables sont souvent jeunes et instruits, mais répondent à l'autorité informelle de leurs aînés. Dans la même étude de cas, l'auteur souligne que ces deux types de leadership peuvent être présents au même temps, mais avec deux rôles différents : les premiers plus impliqués dans les relations extérieures, tandis que les seconds sont plus influents dans les relations avec les membres de l'association.

Les dirigeants des associations villageoises ont souvent une plus grande reconnaissance au Sénégal et appartiennent plus souvent à des familles sénégalaises de statut élevé que les dirigeants des autres types d'associations (cela peut d'ailleurs être un facteur ambivalent en termes de cohésion, voir Mezzetti, 2006). Néanmoins, les associations qui ont une double activité (à la fois en Italie et au Sénégal) telles que celles identifiées par Mezzetti, Rogantin et Russo (2009) ont la plupart du temps un leadership dynamique tant dans les relations avec le contexte local en Italie, bien qu'elles aient des caractéristiques proches de celles d'une association de village. Leurs dirigeants ont souvent acquis une expérience dans les syndicats et les partis politiques en Italie et / ou au Sénégal et ces associations naissent souvent comme une extension des associations provinciales. Il arrive parfois qu'une association acquière une reconnaissance importante en Italie du fait même du travail accompli par ses dirigeants au Sénégal. Stocchiero (2008b) en arrive même à dire qu'afin de promouvoir le développement local dans le pays d'origine, la capacité du leader à exploiter ses relations en Italie est plus importante que son capital humain acquis au Sénégal.

Dans le rapport final du projet de recherche MIDA, il est souligné qu'il est en train de se former une catégorie de dirigeants proprement transnationale, disposant d'un haut niveau d'intégration en Italie comme au Sénégal. Bien qu'il soit évident que dans le cas italien un problème de 'brain-waste'<sup>22</sup> existe, se traduisant par une insertion professionnelle en deçà des compétences des migrants, ces derniers semblent avoir entièrement réussis à exploiter les opportunités d'épanouissement personnel qui se présentent à eux dans le contexte italien que ce soit via l'associationnisme, l'esprit d'entreprise, la politique, l'art ou la médiation interculturelle, au point d'apparaître le plus souvent intégrés, connus et reconnus comme des personnes de confiance à la fois par leurs compatriotes et les institutions locales italiennes. Stocchiero (2008b) suggère même que, dans certains cas, cela a marqué la naissance d'un véritable espace politique autonome, qu'il définit comme 'paradiplomatie'.

Les différentes catégories de leaders se distinguent donc principalement sur la base de leur capacité à entretenir des relations avec les institutions et les autres réalités du contexte d'accueil et du contexte de départ<sup>23</sup> ainsi qu'en fonction de leur niveau d'inclusion dans les deux contextes, tel que proposé par Carchedi (2000) et signalé dans la première partie de cet essai.

### 3.3 Le rapport avec les territoires

La relation avec les acteurs et les institutions des territoires concernés, est à son tour dictée par les objectifs des associations: les ACD ont des relations principalement avec les institutions locales italiennes et les institutions officielles sénégalaises (les consulats en premier). Les AOC peuvent avoir différents degrés d'ouverture sur le contexte italien, mais conservent des liens étroits avec le contexte sénégalais. Les associations plus orientées vers les activités interculturelles sont prioritairement insérées dans le contexte italien.

---

<sup>22</sup> Même sans entrer dans une analyse approfondie des phénomènes de 'brain waste' dont les migrants sénégalais en Italie sont victimes, on peut en donner quelques éléments à partir des données de l' *Osservatorio sull'Integrazione e la Multiethnicità* de la région Lombardie: environ 44% des sénégalais qui habitent dans la région ont un bac ou un diplôme universitaire, alors que 60% environ sont employés dans des travaux aux fonctions peu qualifiées (ORIM, 2009).

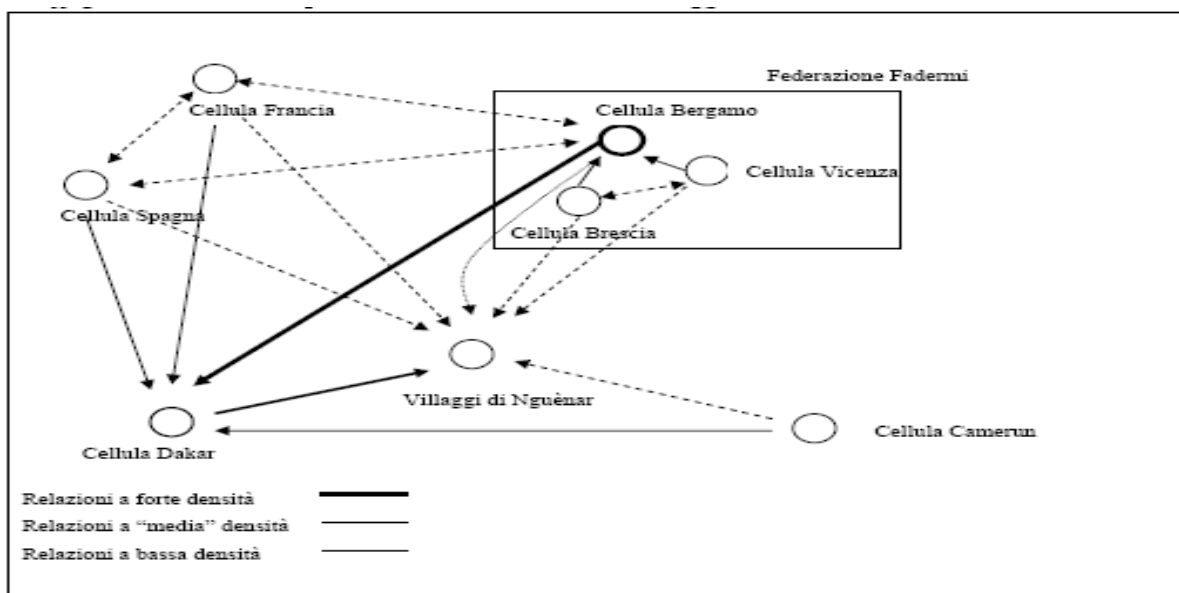
<sup>23</sup> En ce qui concerne les relations avec les institutions, la société civile, et les institutions financières.

Les associations qui ont un plus grand potentiel d'investissement au Sénégal sont les associations dont les migrants sont originaires du même endroit au Sénégal, bien que d'autres facteurs jouent un rôle important dans la capacité à promouvoir des projets de co-développement tels que la cohésion interne, le nombre d'adhérents, la capacité financière, les relations des leaders avec le contexte local. Mais il est vrai que ces derniers temps, les associations plutôt liées au contexte de destination ont entrepris des activités au Sénégal, comme dans le cas de l'association Goré de Vérone (Tari, 2006), qui a favorisé la création d'une coopérative de construction dans la banlieue de Dakar, et, au moment de la recherche, vise à 'importer' une activité similaire en Italie.

Les relations transnationales que l'association produit sont donc déterminées par ses objectifs et les critères d'adhésion de ses membres. C'est ainsi que les associations organisées sur la base de l'origine commune ont généralement une structure organisationnelle basée sur un réseau transnational avec des cellules dans plusieurs pays et nœud-relais. Deux types de réseaux sont identifiés comme suit:

- Le **réseau simple**: ceci se forme lorsque un groupe de personnes ressortissants du même village ou quartier décide de formaliser sa constitution et de se rapporter à une plus grande association dans un autre pays (souvent en France, ou en Italie même), pour soutenir les activités dans le contexte d'origine. Les rivalités entre les différentes cellules peuvent constituer une entrave à la coordination.
- En raison de l'expansion du mouvement associatif et des dynamiques d'émulation, des structures de **réseaux complexes** se produisent. Un exemple est le réseau d'associations liées à la zone de Nguénar (Matam), représenté graphiquement en figure 1 (Stocchiero, 2008b): dans ce cas le point de départ sont les associations des villages au Sénégal, qui poussent la création d'associations de migrants, qui sont, à leur tour, inscrites dans des réseaux transnationaux et dans des fédérations en Italie

**Illustration 1 : Représentation d'un réseau complexe d'une association à la vocation transnationale.**



Source : Stocchiero, 2008b

Les voies de diffusion et de structuration des rapports hiérarchiques peuvent toutefois être très différentes. Dans le cas de l'association Takku Liggey qui opère dans le village de Diol Kadd (Thiès), l'initiative provient de l'interaction du leader avec le contexte italien<sup>24</sup>, de laquelle dérive la création d'une association dans le village d'origine, et ensuite d'une association en Italie, avec composition mixte italo-sénégalais (Marabello et al., 2007). Un autre cas, rapporté en Marabello et al. (2007) est l'association Yakkar

<sup>24</sup> Où il mène des activités artistiques au sein d'une importante compagnie théâtrale de Ravenna.



(Emilie-Romagne): c'est une association italienne qui a favorisé l'émergence d'une structure 'jumelle' au Sénégal.

### 3.3.1 Les relations avec les contextes au Sénégal

Les associations, comme nous l'avons vu, jouent un rôle important dans l'investissement au pays d'origine par les envois de fonds collectifs, visant à produire des biens publics locaux. Ceci est l'une des plus importantes liaisons avec le contexte d'origine. Les associations de migrants, notamment par le biais de leurs dirigeants, peuvent devenir des acteurs du développement local, portant des modèles plus ou moins proches des modèles acquis dans le contexte italien. En faisant un bilan des projets initiés dans le cadre du programme MIDA, Stocchiero (2008b) identifie **deux principaux types d'intervention**: dans les zones rurales la priorité semble être de favoriser une meilleure redistribution des revenus, rapprochant les agriculteurs à des activités innovatrices, principalement liés à des filières de commercialisation ou au tourisme responsable. En milieu urbain, cependant, semblent être privilégiés des activités proprement entrepreneuriales à but lucratif, souvent sous la forme de coopératives ou de sociétés qui réinvestissent les profits dans des activités sociales. Souvent, les projets mis en œuvre par les migrants ont comme but de freiner l'émigration elle-même, suite à l'identification de la dépendance des transferts comme un problème profond dans les villages d'origine. Plus généralement, de nombreux groupes cherchent à intervenir pour endiguer l'exode rural à travers des projets de développement communautaire dans des contextes principalement agricoles, aussi à cause du fait que, individuellement, les migrants investissent difficilement en agriculture, principalement du fait son haut niveau de risque.

Comment se structurent les relations avec les contextes d'origine? Différents auteurs (Stocchiero, 2008b, Fall et al., 2006) soulignent que celles-ci sont fortement dépendantes de liens personnels, et même souvent de parenté, entre les migrants et les partenaires sénégalais. Concernant le développement d'activité d'investissement collectif, les associations de migrants ont adopté des stratégies alternatives pour faire front à cette personnalisation des relations. Dans certains cas, le choix est de les reconnaître et les rendre explicites, comme dans le cas de l'association Sunugal. Dans d'autres, l'association essaie de s'abstraire d'elles, comme dans le cas de Yakkar. Les réflexions sur les projets de co-développement étudiés ont révélé que les migrants ne sont pas nécessairement porteurs d'une meilleure et plus profonde connaissance du contexte d'intervention mais qu'ils sont plutôt d'importants facteurs de mobilisation de ressources et relations locales (Mezzetti, 2006, Stocchiero, 2008b).

On peut souligner différents éléments de **conflictualité dans le rapport entre les migrants et le territoire d'origine**. D'un côté, l'acquisition d'un rôle politique de la diaspora, et en particulier, comme nous avons vu, des leaders des associations, peut se heurter avec la vision des **leaders 'traditionnels'**. Il s'agit d'une conflictualité qui peut donner des résultats différents et variables dans le temps, comme dans le cas de Diol Kadd, où l'intervention de l'association Takku Liggey. Cette association en organisant des échanges scolaires entre étudiants locaux et étudiants italiens, a su atténuer l'hostilité de la part des plus âgés du village vis à vis l'ouverture d'une école laïque (Marabello et al., 2007).

D'autre part, il peut y avoir un conflit avec les **élus politiques**: ceux-ci critiquent souvent l' 'auto-investiture' politique des migrants et perçoivent comme une menace l'influence politique qu'ils acquièrent. Cela peut être dû au fait que les migrants gèrent le pouvoir d'une manière plus informelle, mais plus efficace et plus en phase avec la population, surtout là où celle-ci perçoit les politiciens comme corrompus. Des tentatives récentes pour réduire cette fracture ont été mis en pratique, notamment par l'élection d'anciens migrants dans les conseils municipaux (Fall et al., 2006).

Le résultat de cette méfiance est que, malgré le discours public positif sur le co-développement, les ressources effectivement attribuées par les acteurs publics sénégalais sont faibles (Riccio, 2009a, Stocchiero, 2008b), et souvent l'intervention des migrants a un effet d'éviction des politiques publiques. Le résultat est que dans de nombreux cas, le système de protection sociale local (en particulier dans les petites villes et zones rurales) est exclusivement pris en charge par les associations de migrants. Cela a pour conséquence l'augmentation de l'inégalité entre ceux qui ont accès au 'welfare' du marché privé et ceux qui en sont exclus. Par ailleurs, étant donné que parmi les premiers on retrouve les familles de migrants, ce déséquilibre favorise de nouveaux flux d'émigration pouvant entraîner à nouveau un accroissement des inégalités.

Un autre aspect du conflit potentiel est avec la **communauté locale** (Ricchio, 2009a): les migrants et leurs familles bénéficient d'une forte amélioration de statut social par rapport aux non-migrants, en ce qui concerne les capacités de mener des projets, les possibilités financières, relationnelles, voire matrimoniales. Cela signifie que le phénomène migratoire induit des transformations importantes dans les hiérarchies locales et les équilibres sociaux et que les associations de la diaspora jouent un rôle non négligeable dans ce processus. En plus, elles ont souvent pour objectif l'introduction d'innovations, en ayant cependant la conscience de la nécessité de l'appropriation de celles-ci par la communauté locale: la position que les associations tiennent entre ces deux objectifs est souvent ambiguë (Stocchiero 2008b). Un autre élément de conflit avec la population locale dérive du fait qu'il peut arriver que les migrants eux-mêmes investissent dans le prestige personnel, plutôt que dans le bien-être de la communauté (il est d'ailleurs souvent difficile de distinguer, au sein des associations, parmi les acteurs les acteurs de cohésion des acteurs de désagrégation de la société civile, voir Ianni, 2006).

Les migrants et les associations peuvent soit entrer en conflit soit être en harmonie avec l'élite locale, selon les contextes (un cas révélateur est celui de *Ndjambour Self-Help*, qui coopère avec les institutions locales dans certains contextes mais pas dans d'autres).

Dans d'autres cas, les associations peuvent permettre de 'contourner' ces normes sociales qui limitent l'accumulation de richesse et l'activité entrepreneuriale individuelle<sup>25</sup>. Le cas de l'Association Sedo Sebbe (Ricchio, 2006) est intéressant: l'association a développé une activité commerciale à Dakar, dont les profits sont réinvestis dans des initiatives de nature sociale au village d'origine; une telle orientation leur a permis une légitimation face à la communauté villageoise.

### 3.3.2 Les relations avec le contexte italien

Par rapport au contexte italien, on a déjà souligné une distinction entre, d'un côté, les AOC, qui ont un réseau limité de relations, les ACP, les associations mixtes, et, de l'autre, celles qui interviennent à la fois en Italie et au Sénégal, qui grâce à un leadership fortement intégré dans le contexte italien, ont des relations plus étroites avec ceci. L'existence de ces dernières associations semble être assez spécifique à la communauté sénégalaise, qui, comme nous l'avons vu, se distingue par son ouverture vers le contexte italien, par rapport à d'autres communautés étrangères<sup>26</sup>.

Il semble important de souligner que l'ouverture d'appels pour le financement de projets de co-développement par la coopération décentralisée a favorisé une augmentation des rapports des associations (principalement de village) avec à la fois les institutions locales, et la société civile organisée italienne.

Même si la relation avec le contexte italien peut parfois être porteuse de sources de conflit, principalement du fait du durcissement des politiques migratoires et d'une opinion publique de plus en plus hostile aux immigrants. En limitant notre discussion aux relations entre les associations sénégalaises, la société civile et des institutions italiennes, des problèmes se posent principalement à cause des représentations mutuelles discordantes. Cela a souvent entraîné, par exemple, des cas de manque de confiance des ONG italiennes vis à vis des associations sénégalaises. De même, les partenaires sénégalais ont souvent été critiqués pour la personnalisation excessive des pratiques de travail et le manque de transparence dans leurs prises de décision. Inversement, les Sénégalais ont dénoncé le problème d'être considérés comme des bénéficiaires passifs et d'être souvent simplement consultés sans participer directement aux projets de développement.

Un autre problème dans les relations avec le contexte italien est le risque de manipulation politique du co-développement, qui peut devenir un instrument d' 'aide au retour', (afin de répondre à des préoccupations politiques italiennes, et non d'être un instrument de promotion du développement local dans le pays d'origine). Il y a eu des cas où les autorités locales italiennes ont instrumentalisé la participation des

---

<sup>25</sup> On peut penser par exemple aux obligations de redistribution vers la famille et la communauté d'origine, qui est un élément important de la société sénégalaise.

<sup>26</sup> Tarì (2006) suppose que ceci est principalement dû à la mobilité géographique et professionnelle des sénégalais. De plus, les sénégalais d'Italie ont une forte tendance à être aussi membres d'associations italiennes, tels que les syndicats.

associations d'étrangers dans les activités de coopération pour déclarer 'd'aider les exclus', tout en poursuivant en parallèle des initiatives qui alimentaient l'exclusion elle-même. D'un côté, la rhétorique du co-développement s'est accompagnée, dans certains cas, par l'objectif de 'les faire rentrer chez eux'. Mais d'un autre côté, la participation des migrants eux-mêmes dans les instances décisionnelles a été inférieure à ce que la rhétorique publique indiquait (Riccio, 2009a).

Il existe, par ailleurs, de nombreux cas d'intégration positive des associations, qui a été renforcée par la relation avec les institutions et les sujets de la société civile italienne (par ex à Bergame, Riccio 2009a). En général, on peut dire que la qualité de l'intégration dans le contexte italien est une variable cruciale dans la détermination de la capacité de mobilisation du capital social, humain et économique nécessaires aux activités visant le contexte d'origine. L'attitude politique et les relations avec les autorités locales en Italie ont une grande influence sur les possibilités pour les organisations de mettre en œuvre les pratiques de co-développement; ce que Stocchiero (2008b) définit comme 'la variable politique et institutionnelle' qui influence l'ouverture des associations sénégalaises au contexte italien.

Là où il y a un manque d'interaction, le capital social autour de l'association est limité et, par conséquent, les initiatives visant le développement dans le contexte d'origine sont réduites. Le réseau des associations avec lesquelles les institutions italiennes travaillent est alors très limité ('on ne travaille qu'avec ceux qu'on connaît et on connaît que ceux avec qui on travaille'), comme cela s'est avéré être le cas dans des cas de forte stigmatisation politique de la communauté sénégalaise ou, plus généralement des immigrés (Stocchiero, 2008b)

L'importance des relations avec le contexte de destination dans la réussite des actions de développement des associations dans leurs villages d'origine a conduit au succès dans ce type d'activités de certaines associations créées sur la base du même lieu de destination, là où les associations de village, alors que plus traditionnellement orientées vers ce type d'activité, ont souffert du manque de compétences à 'bouger' dans le contexte italien (mécanismes de financement, relations avec les associations italiennes, langue et connaissance des pratiques bureaucratiques, etc.).

Selon Riccio (2009a), 'Il n'est que lorsque un certain degré d'inclusion dans le réseau associatif et institutionnel du pays d'immigration est garanti, que la situation se crée pour pouvoir explorer la possibilité de conduire des projets avec d'autres organisations, tel que les ONGs et les administrations locales'.

## CONCLUSION.

Cette revue critique des recherches italiennes sur les associations de migrants sénégalais comme nouveaux acteurs de développement dans les communautés d'origine, a d'abord fourni une synthèse des connaissances produites durant ces dernières années sur ce thème. Cependant, cette synthèse a été menée dans le but d'identifier des nœuds problématiques que la littérature laisse au moins partiellement inexplorés.

La première partie a fourni un cadre général du phénomène associatif étranger en Italie et de la littérature existante sur ceci, afin d'insérer l'associationnisme sénégalais dans un cadre plus vaste. On a vu que l'intérêt porté sur les associations de citoyens étrangers en Italie a émergé dès le début de l'immigration dans notre pays. L'important rôle de médiation avec les sociétés d'accueil et de représentation des intérêts et des instances des citoyens étrangers rempli par leurs organisations (surtout au niveau local) a été, à plusieurs reprises, objet d'analyse, notamment suite à l'impulsion directe ou indirecte des institutions publiques. Cette analyse a produit jusqu'à présent un important *corpus* d'études, qui ont été principalement orientées dans deux directions : la première concentrée sur l'analyse de l'influence exercée par les réseaux associatifs sur la participation politique des migrants ; la seconde sur la description et le recensement des procès d'auto-organisations des migrants mêmes. Le premier domaine, bien que plus structuré sur le plan empirique et conceptuel, n'a pas fait l'objet d'une attention spécifique, car les thématiques abordées nous apparaissaient moins cohérentes avec les objectifs de ce travail. On a donc décidé de laisser plus de place à la deuxième branche, en présentant, d'un côté, une synthèse de l'évidence empirique produite, et, de l'autre, certaines limites. Ceux-ci dépendent des objectifs mêmes de ces travaux, qui sont principalement orientés à fournir une description du phénomène associatif sénégalais, en faisant un appel limité à des instruments

d'interprétation. On remarque aussi que l'attention pour le rôle transnational des associations d'étrangers en Italie est limitée, pour le moment, au cas sénégalais.

Après une rapide présentation des caractéristiques quantitatives et qualitatives de la communauté sénégalaise en Italie (en soulignant ces éléments qui la connotent comme spécifiquement transnationale), on a donc présenté la littérature produite jusqu'à présent sur les associations sénégalaises dans notre pays.

### 1. Les recherches analysées : une approche taxonomique et « policy-oriented ».

Cette littérature s'est centrée en premier lieu sur un important travail de classification des associations sur la base de certains critères, parmi lesquels les plus importants sont celui de l'affiliation et celui lié aux finalités associatives. L'univers complexe et dynamique de l'associationnisme sénégalais est donc reconduit à un certain nombre de typologies de base, identifiées sur la base des caractéristiques des membres, des formes de leadership, des structures de gouvernance interne, des relations établies avec les contextes d'origine et de destination et, surtout, de l'orientation transnationale. Les résultats de cette œuvre de classification sont résumés (en forme simplifiée) ci-dessous.

**Tableau 3. Synopsis des caractéristiques des associations, identifiées sur la base du critère de l'appartenance.**

Critère de l'appartenance (agrégation sur la base de...)							
Caractéristiques		Lieu de Provenance	Lieu d'accueil	Ethnie	Religion	Genre	Mixte (sen+ita)
	<b>Principale typologie</b>	Association di village/ de ressortissants	Association provinciale (locale)	Association ethnique	Eglise/ dahira	Association de femmes	Associations interculturelles et de promotion du dialogue
	<b>But</b>	Soutien au village d'origine	intégration	Renforcement de l'appartenance et rapports interculturels		Promotion de la condition féminine	Promotion culturelle et économique
	<b>Cohésion interne</b>	Fort	(dépend)	Fort		Faible	(dépend)
	<b>Type d'organisation</b>	Réseau	Locale	Réseau		Local	Local, mais avec des connections au Sénégal
	<b>Dimension</b>	Petite su niveau locale, mais inscrite dans un vaste réseau	Ample	Petite su niveau locale, mais inscrite dans un vaste réseau		Petite	Petite
	<b>Leadership</b>	fort statut social au pays d'origine	Forte intégration dans le contexte d'immigration		forte sur le plan transnational		forte intégration dans le contexte d'immigration
	<b>Ouverture vers le contexte d'accueil</b>	Faible	Fort	(dépend)	Faible	Faible	Fort
	<b>Connexion avec le lieu d'origine</b>	Fort	Faible	Faible	Fort	Faible	Fort
	<b>Terrain d'intervention</b>	Sénégal (ou bien tous les deux)	Italie (commencent activités au Sénégal)	Italie	Italie et Sénégal	Italie	Italie et Sénégal

*Notre élaboration à partir de Stocchiero, 2008b.*

Deuxièmement, les études citées analysent la capacité des associations à se mobiliser dans des interventions en faveur des populations des contextes d'origine des migrants. De ce point de vue, il s'agit de travaux qui ont en commun une finalité 'policy oriented', qui en a influencé les choix méthodologiques de

fond. Comme on l'a souligné dans le BOX 3, l'origine des recherches sur les associations de sénégalais en Italie qu'on a passé en revue ici a été au sein de programmes de coopération internationale (au niveau national ou décentralisé) ; celles-ci avaient comme but, dans une perspective de recherche-action, l'analyse du potentiel des associations sénégalaises dans la promotion de programmes de co-développement dans les contextes locaux de provenance. Ceci a probablement eu, d'un côté, l'effet de sélection a priori des organisations plus orientées vers la participation à des programmes de coopération, et, de l'autre, celui de l'adoption de méthodologies de recherche surtout qualitatives, notamment d'études de cas et/ou d'interviews en profondeur de personnes ressources. Comme tous les choix méthodologiques, ceci a eu des avantages et des limites: si d'un côté il a permis une analyse en profondeur d'un certain nombre de cas, de l'autre côté, il donne moins de possibilités pour des approches comparatives, par moyen d'indicateurs quantitatifs et standardisés sur un plus vaste échantillon.

Les mêmes exigences de recherche-action sont probablement à la base de la 'surexposition' de la migration sénégalaise, qui déjà présentait une forte tendance à la préservation des liens avec le pays d'origine (aussi en ce qui concerne les investissements pour le développement), et, au même temps, à l'interaction avec les institutions et la société civile italiennes.

Par conséquent, la question de la spécificité du cas sénégalais par rapport aux autres communautés étrangères en Italie reste en grand partie ouverte. Une analyse comparative a été proposée dans les conclusions du projet MIDA, qui a étudié le cas sénégalais et le cas ghanéen (Stocchiero, 2008b): dans ce cadre, l'auteur souligne certaines différences dans les caractères des deux migrations, qui influencent les différents parcours associatifs. Parmi ces caractéristiques, il est important de rappeler le plus grand poids des réunifications familiales pour les ghanéens, par rapport à la migration plus clairement masculine et individuelle des sénégalais, le rôle joué par les églises pentecôtistes dans la communauté ghanéenne et leur méfiance vis à vis du contexte 'occidental', par rapport à la pluri-appartenance des sénégalais qui s'adressent aussi aux associations italiennes, comme on l'a souvent souligné. Stocchiero (2008b) identifie dans la prévalence de 'liens faibles' (Granovetter, 1973) parmi les sénégalais le point crucial qui pourrait expliquer leur ouverture vers l'extérieur ; ils se différencient des 'liens forts' qui sont plus importants au sein de la communauté ghanéenne et qui limitent les possibilités de celle-ci à construire des 'ponts' vers la société d'accueil. L'extension de ce type de comparaison nous semble une perspective de recherche féconde.

En particulier, le cas sénégalais présente une tendance associative bien plus importante que les autres communautés. Dans la littérature, à l'exception citée ci-dessus (Stocchiero, 2008b), on ne trouve pas d'analyse ciblée sur les raisons de cette spécificité (peut-être ceci est du aux mêmes choix méthodologiques dont on a déjà discuté), mais des études cités il émerge certains aspects importants dans l'interprétation de ce phénomène. Parmi ceux-ci, on peut mentionner la forte tradition d'associationnisme déjà présente au Sénégal même et le rôle important de la confrérie mouride, avec ses organisations de base (les *dahira*), dans la migration vers l'Italie; deuxièmement, il est à remarquer que les acteurs de la migration sont principalement des hommes adultes en migration sans la famille, qui cherchent dans l'association une façon de reconstruire les liens de solidarité et d'entre-aide, qui ont comme but et l'intégration au pays de destination et la préservation des liens avec le pays d'origine (Stocchiero, 2008b).

Ces études identifient trois niveaux principaux de l'apport des associations des migrants au pays d'origine (Stocchiero, 2008b). D'un côté, la dimension du capital humain : même s'il est reconnu un problème de '*brain waste*' dans le cas des sénégalais en Italie, les migrants acquièrent (et transfèrent au Sénégal) des capacités entrepreneuriales et de diffusion de compétences gestionnaires et relationnelles. Le deuxième domaine dans lequel l'association joue un rôle de canal de transmission entre les migrants et le pays d'origine est, bien évidemment, celui du capital financier, à partir du moment où elle permet un important flux de financements, surtout si comparé avec le revenu individuel du migrant et du contexte local de provenance. La dimension qui est la plus soulignée dans la littérature qu'on analyse est, pourtant, celle du capital social que, comme on l'a vu, dans le cas des sénégalais, est principalement caractérisé par celle que Granovetter (1973) définit comme 'réseaux faibles' et par une orientation transnationale marquée<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> La définition employée de capital social est celle de Bourdieu et Waquant (1992), c'est-à-dire 'l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'inter-reconnaissance'. Ce concept est avant tout employé en relations aux contextes dans lesquels il se produit: le capital social accumulé dans le contexte de départ, le capital social construit dans le contexte d'accueil, et le capital social spécifique de la diaspora c'est-à-dire le capital social transnational au sens propre. Le concept de capital social ainsi défini, est intégré avec celui de '*embeddedness*' (dans la définition de Granovetter, 1985), dont il est un produit

## 2. Pistes de recherche.

A partir de l'identification de l'importance du concept de capital social comme instrument d'interprétation du phénomène associatif sénégalais en Italie, un certain nombre de questions et de pistes de recherche s'ouvrent. Tout d'abord, une analyse systématique des réseaux construits par les associations avec des sujets externes – qu'ils soient sujets de la diaspora, du contexte public ou privé italien, ou de celui du Sénégal- employant un approche de type quantitatif, n'a pas été effectuée et pourrait, pourtant, être importante dans l'identification des effets produits par les réseaux sur l'activité des associations, leurs finalités, les modalités de fonctionnement, l'efficacité de leurs actions, etc.

Il est important de souligner que fréquemment on identifie le capital social de l'association avec celui du leader : un thème qui pourrait être intéressant est le rapport entre ces deux systèmes de relations. Ceci comporterait une analyse visant à identifier à l'intérieur des associations de possibles réseaux différents de celui du leader, qui peuvent être complémentaires ou entrer en conflit avec ceci.

En effet, un aspect qui est fortement souligné dans la littérature est la centralité du système de relations du leader dans l'intervention de l'association au Sénégal et la fréquente personnalisation des partenariats établis par celle-ci. Il serait donc intéressant d'approfondir dans quelle mesure les relations du leader influencent le type de projet réalisé, sa localisation et l'éventualité qu'on puisse identifier un phénomène de *'élite capture'*<sup>28</sup> de la part de la direction de l'association et de son entourage. En général, l'analyse des bénéficiaires des investissements de type communautaire est un domaine dans lequel la recherche n'est qu'au début et qu'il serait probablement important de développer.

En ce qui concerne les activités et les objectifs associatifs, une importante piste de recherche est encore ouverte, notamment une évaluation des résultats de l'investissement des associations au Sénégal. Il serait, par exemple, intéressant de procéder à une comparaison, pour une même typologie d'investissement ou de service fourni, entre les contextes dans lesquels celui-ci est financé par les associations d'émigrés, et les contextes où il est financé par d'autres acteurs (secteur public, secteur privé sénégalais, coopération internationale, etc.). Ce terrain d'analyse pourrait se révéler intéressant lorsque les actions des associations sont visées à la production de biens publics locaux, au soutien au développement rural, ou à la dotation d'infrastructures.

A ce propos, un aspect qui est encore peu développé est celui des différentes modalités d'intervention dans les différents contextes bénéficiaires et chez les différents types d'associations. Stocchiero (2008b) propose une observation intéressante en indiquant une différence fréquente parmi les projets dans les milieux ruraux, plutôt orientés à améliorer la distribution des revenus, et le projet développés en milieu urbain, plus strictement orientés au profit. Il s'agit, à notre avis, d'une piste de recherche encore partiellement à explorer : quelles sont les opportunités et les contraintes qui poussent le choix vers la production de services sociaux, ou plutôt vers le soutien à l'entrepreneuriat ? Comment est-ce que ces choix sont-ils influencés par le type d'association ou par les relations avec le contexte d'origine ? La distinction entre l'investissement en biens publics locaux et celui dans des activités *market oriented* semble loin d'être claire et marquée: on trouve des cas de programmes qui ont comme but le développement communautaire, mais qui, au même temps, incluent des activités de soutien à l'entreprise privée, et des cas où l'association entame une activité commerciale dont les profits sont investis dans des biens publics locaux, le bénéficiaire desquels est la collectivité locale.

Enfin il nous semble particulièrement important de souligner que la littérature qu'on a considérée ici identifie les activités d'entre-aide entre migrants comme le terrain commun entre toutes les typologies associatives. A partir de l'observation de l'influence positive que l'enracinement de l'association dans le contexte de destination a sur sa capacité d'action transnationale, nous considérons crucial se concentrer les recherches sur le rôle de celles-ci comme instruments d'intégration. Il serait intéressant d'approfondir, et sur

---

(Stocchiero, 2008b). L'associationnisme lui-même est une forme de capital social qui a une composante de relations internes ('capital social interne') et qui, dans le même temps, se situe dans un ensemble de relations avec d'autres entités ('capital social externe'). De ce point de vue, il a une double composante de *relational embeddedness* - les relations entre les acteurs - et de *structural embeddedness* - le réseau plus vaste de relations dans lequel les acteurs sont insérés. Il y a cependant un échange très fort entre ces deux dimensions. Par exemple, les associations villageoises ont une forte vocation à accumuler des ressources destinées au contexte d'origine (et donc à activer le capital social externe dans le contexte du Sénégal), mais cela est dû à une mobilisation des liens de solidarité entre les membres, et donc d'une *relational embeddedness* dans le contexte italien (Stocchiero, 2008b).

<sup>28</sup> On fait référence au risque que les élites locales s'approprient des bénéfices d'une initiative entamée dans l'intérêt d'une collectivité. L'un des terrains dans lesquels ce concept a été développé est celui des études sur l'efficacité des programmes de *community-driven development* et de la possibilité que les ressources mobilisées à ce fin soient, dans la réalité, 'capturées' par la leadership (Platteau, Gaspart, 2003).

le plan théorique, et sur le plan empirique, les connaissances sur les relations entre les activités d'entre-aide, de protection et de soutien à l'intégration, afin d'identifier les connexions entre elles et éventuellement les zones de superposition.

Certaines questions pourraient ouvrir d'importantes pistes de recherche : dans quelle mesure les migrants sénégalais font effectivement appel à l'association en cas de besoin d'aide pour faire face à des difficultés ? Est-ce que l'objectif de protection sociale se réalise par des initiatives structurées et formalisées, ou plutôt par des canaux informels ? Il serait aussi intéressant d'analyser la relation entre ces initiatives et les services à l'intégration qui opèrent dans la société d'accueil. Une hypothèse qui est avancée dans les conclusions des recherches conduites par le CeSPI dans le cadre du programme MIDA (Stocchiero, 2008b) est que les services de protection sociale offerts par les associations ont la fonction de se substituer à un insuffisant accès au système de *welfare* formel et en Italie et au Sénégal : une possibilité de recherche serait en effet une analyse qui vise à une vérification de cette hypothèse. Un thème d'analyse qui est lié à ceci est celui des réseaux de relations dans lesquels les associations s'inscrivent : quelles sont les ressources qu'elles mobilisent afin de fournir des services d'entre-aide ? quel est le type de réseau le plus important pour ce type d'action, le réseau de relations au sein de l'association et la cohésion entre les membres, ou bien le réseau de relations externes de l'association avec d'autres sujets, qui permet l'accès au capital humain et financier nécessaires ?

Ces questions de recherche à propos des fonctions de protection sociale ne s'appliquent pas qu'au cas sénégalais, mais au contraire pourraient être abordées dans le plus vaste cadre de l'associationnisme étranger en Italie. Il serait notamment intéressant de les analyser dans une perspective comparative, capable d'identifier les similitudes et les distances entre différentes communautés de migrants et aussi entre différentes formes d'associations.

## ***Bibliographie***

- Bava, S., (2002), 'Entre Touba et Marseille: mouride migrant et société locale' In: M.C. Diop, "La société sénégalaise entre le local et le global". Karthala, Paris.
- Bava, S., (2003), 'De la « baraka aux affaires » : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides', *Revue européenne des migrations internationales*, 19 - Les initiatives de l'étranger et les nouveaux cosmopolitismes (2).
- Berti, F., (2000), 'La funzione di controllo sociale dell'associazionismo tra immigrati: tre casi in Provincia di Siena' In: G. Scidà, 'I sociologi italiani e le dinamiche dei processi migratori'. Franco Angeli, Milano. Pp. 103-111.
- Blanchard M., (2008), 'Donne senegalesi in Italia. Migranti muridi tra iniziativa femminile e controllo della confraternita', in Colombo A., Sciortino G., (2008), '*Stranieri in Italia. Trent'anni dopo*', il Mulino: Bologna.
- Borri, S., (2004), "Le reti associative dei cittadini marocchini residenti in Lombardia", Associazione PuntoSud: Milano.
- Bourdieu, P.e L. Waquant, (1992), '*An Invitation to Reflexive Sociology*', University of Chicago Press: Chicago.
- Camera Di Commercio Torino, (2008), 'Caratteristiche ed esigenze degli immigrati imprenditori iscritti alla CCIAA di Torino. Quali opportunità per l'offerta di nuovi servizi agli immigrati imprenditori?', Camera di Commercio Torino: Torino.

- Caponio, T., (2005), 'Policy Networks and Immigrants' Associations in Italy: The Cases of Milan, Bologna and Naples', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31 (5): 931-950.
- Carchedi, F., (1990), 'L'indagine sul campo. L'associazionismo degli immigrati' In: Labos, "La presenza straniera in Italia : primo rapporto'. T.E.R., stampa, Roma.
- Carchedi, F., (2000), 'Le associazioni degli immigrati' In: E. Pugliese, 'Rapporto immigrazione : lavoro, sindacati, società'. Ediesse, Roma.
- Carchedi, F. e G. Mottura, (2010), 'Le associazioni degli immigrati. Spazi di dialogo e di interazione sociale' In: F. Carchedi e G. Mottura, 'Produrre cittadinanza. Ragioni e percorsi dell'associarsi tra immigrati'. Franco Angeli.
- Caritas Di Roma, (2005), 'Immigrazione: dossier statistico 2005', Caritas: Roma.
- Carter, D., (1991), 'La formazione di una dahira senegalese a Torino' In: IRES (Istituto Ricerche Economiche Sociali della Regione Piemonte), 'Uguali e diversi. Il mondo culturale, le reti di rapporti, i lavori degli immigrati non europei a Torino'. Rosenberg & Sellier, Torino. Pp. 109-131.
- Caselli, M., (2006), '*Le associazioni di migranti in provincia di Milano*', Franco Angeli: Milano.
- Caselli, M. e F. Grandi, (2010), 'L'associazionismo dei migranti in Lombardia' In: ORIM (Osservatorio Regionale Per L'integrazione E La Multietnicità), 'Dieci anni di immigrazione in Lombardia'. ORIM (Osservatorio Regionale Per L'integrazione E La Multietnicità), Milano. Pp. 19.
- Castagnone, E., (2004), 'Studio di caso. la comunità senegalese di Asti e la comunità burkinabè di Cuneo, Piemonte', CESPI: Roma.
- Castagnone, E., (2006), 'Migranti per il co-sviluppo tra Italia e Senegal. Il caso dei Senegalesi a Torino e Provincia', Cespi: Roma.
- Castagnone, E., (2006a), 'Rapporto Territoriale sui migranti ghanesi e senegalesi in Piemonte', CESPI: Roma.
- Castagnone, E., F. Ciafaloni, E. Donini, D. Guasco e L. Lanzardo, (2005), '*Vai e Vieni. Esperienze di migrazioni e lavoro tra Torino e Louga.*', Franco Angeli: Milano.
- Castagnone, E., A. Ferro e P. Mezzetti, (2008), 'Migranti tra associazionismo transnazionale e pratiche di co-sviluppo', IRES-CGIL.
- Ceschi, S., (2006a), 'Migrazioni, legami transnazionali e cooperazione tra territori: una ricerca sulla diaspora senegalese in Italia.' In: S. Ceschi e A. Stocchiero, 'Relazioni transnazionali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra Italia e luoghi di origine.'. L'Harmattan Italia, Torino.
- Ceschi, S., (2006b), 'Azione locale e transnazionale dell'associazionismo e dell'imprenditoria senegalese nel territorio bresciano' In: S. Ceschi e A. Stocchiero, 'Relazioni transnazionali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra Italia e luoghi di origine'. L'Harmattan Italia, Torino.
- Ceschi, S. e A. Stocchiero, (2006), '*Relazioni transnazionali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra l'Italia e i luoghi d'origine*', L'harmattan: Torino.



- Codres 2000 'La rappresentanza diffusa. Le forme di partecipazione degli immigrati alla vita collettiva.'  
Roma: CNEL - Organismo Nazionale di Coordinamento per le politiche di integrazione sociale degli stranieri.
- D. Cruise O'brien, (2002a), 'Chefs, saints et bureaucrates. La construction de l'Etat colonial' In: D. C. O'brien, M.C. Diop e M. Diouf, 'La construction de l'Etat au Sénégal'. Karthala, Paris.
- D. Cruise O'brien, (2002b), 'Don divin, don terrestre: l'économie de la confrérie mouride' In: D. Cruise O'brien, M.C. Diop e M. Diouf, 'La construction de l'Etat au Sénégal'. Karthala, Paris.
- D. Cruise O'brien, (2002c), 'Le talibé mouride: la soumission dans une confrérie religieuse sénégalaise' In: D. Cruise O'brien, M.C. Diop e M. Diouf, 'La construction de l'Etat au Sénégal'. Karthala, Paris.
- Danese, G., (1998a), 'Enjeux et limites du mouvement associatif immigré en Italie', *Migrations et société*, X (55): 67-74.
- Danese, G., (1998b), 'Transnational Collective Action in Europe: The Case of Migrants in Italy and Spain', *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 24 (4): 715-733.
- Deluca, R. e M. R. Panareo, (2001), 'La migrazione femminile senegalese: dalla dipendenza maschile alla progressiva autonomia', *Sociologia Urbana e Rurale*, 64-65): 213-242.
- Devey, M., (2000), 'Le Sénégal', Karthala: Paris.
- Dieng, S. A., (2002), 'Pratiques et logiques de l'épargne collective chez migrants sénégalais et maliens en France', *Afrique et Développement*, XXVII (1&2): 144-174.
- Diop, M.C. e M. Diouf, (2002), 'L'administration, les confréries religieuses et les paysanneries' In: D. Cruise O'brien, M.C. Diop e M. Diouf, 'La construction de l'État au Sénégal'. Karthala, Paris.
- Djiba, B., A. Gaye, Y. M. Cissé e O. Sow, (2001), 'Donne e migrazioni internazionali in Senegal: dalla marginalizzazione alla partecipazione attiva', *Sociologia Urbana e Rurale*, XXIII (64-65): 193-212.
- Elia, A., (2006), 'Les Foulbe de la vallée du Senegal en Italie : reseaux ethno-communautaires et strategies migratoires', L'harmattan: Paris.
- Fall, P. D., S. M. Tall, V. T. Bruzzone e C. Gueye 2006 'Capitale sociale e potenziale di investimento nei territori di origine dei senegalesi d'Italia' In: Ceschi, S. e A. Stocchiero, 'Relazioni transnazionali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra l'Italia e i luoghi d'origine'. Torino: L'Harmattan Italia.
- FIERI, (2008), 'L'immigrazione che intraprende. Nuovi attori economici in provincia di Torino': Torino.
- Fondazione Corazzin, (2001), 'Le associazioni dei cittadini stranieri in Italia', Consiglio Nazionale per l'Economia e il Lavoro (CNEL),: Roma.
- Granovetter, M., (1973), 'The Strength of Weak Ties', *American Journal of Sociology*, 78 (6).
- Granovetter, M., (1985), 'Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness', *American Journal of Sociology*, 91 (3).
- Guerzoni, G., B. Riccio, (a cura di) *Giovani in cerca di cittadinanza. I figli dell'immigrazione tra scuola e associazionismo*, Guaraldi: Rimini

- Gueye, C., (2001), 'Touba, territorio sognato e di ritorno dei mourides', *Sociologia Urbana e Rurale*, 64-65): 81- 105.
- Gueye, C., (2002), *Touba: la capitale des mourides*, Karthala: Paris.
- Ianni, V., (2006), 'Cooperazione internazionale e cooperazione decentrata' In: Aa.vv, 'Strategie di sviluppo e aiuto internazionale. Le proposte africane'. Bruno Mondadori, Milano. Pp. 115-126.
- Kane, A., (2002), 'Senegal's village diaspora and people left ahead' In: D. Bryceson e U. Vuorela, 'The transnational family. New European frontiers and global networks'. Berg, Oxford. Pp. 245-263.
- Lanzalaco, L., E. Demiragic e S. Talvacchia, (2009), 'Le associazioni degli immigrati nelle Marche: organizzazione, funzioni, potenzialità', RF Sviluppo, Regione Marche - Assessorato ai servizi sociali e immigrazione,.
- Lelleri, R. e E. Gentile, (2003), 'L'associazionismo degli immigrati in provincia di Bologna', Osservatorio delle Immigrazioni della Provincia di Bologna: Bologna.
- Mantovan, C., (2007), *Immigrazione e cittadinanza : auto-organizzazione e partecipazione dei migranti in Italia* ', Franco Angeli: Milano.
- Marabello, S., M. Pizzolati e B. Riccio, (2007), 'Ricerca sugli effetti del transnazionalismo e delle iniziative di co-sviluppo in Italia. Rapporto Emilia-Romagna, MIDA Ghana/Senegal', CESPI: Roma.
- Marsden, A. e A. Tassinari, (2010), 'L'associazionismo degli stranieri in Toscana. Il caso dell'area fiorentina e pratese' In: F. Carchedi e G. Mottura, 'Produrre cittadinanza. Ragioni e percorsi dell'associarsi tra immigrati'. Franco Angeli, Milano.
- Mboup, M., (2000), *Les sénégalais en Italie. émigrés, agents du changement social*, L'harmattan: Paris.
- Mbow, L. S., (2001), 'Kébemer: nuove dinamiche economiche e sociali rivelate dalla migrazione in Italia', *Sociologia Urbana e Rurale*, XXIII (64-65): 65-79.
- Mezzetti, P., (2006), 'Associazionismo e imprenditoria senegalese a Milano. prospettive e limiti per un co-sviluppo tra diversi territori.' In: S. Ceschi e A. Stocchiero, 'Relazioni transnazionali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra Italia e luoghi di origine.'. L'Harmattan, Torino.
- Mezzetti, P., F. Rogantin e M. Russo, (2009), 'Associazioni di migranti senegalesi: nuovi attori per lo sviluppo. I bisogni formativi delle associazioni senegalesi in Italia alla luce di alcune esperienze di capacity-bulding europee a confronto.', CESPI: Roma.
- Mottura, G., (2003), 'Le associazioni di immigrati a Reggio Emilia'.
- O. Schmidt Di Friedberg, (1994), *Islam, solidarietà e lavoro. I muridi senegalesi in Italia*, Fondazione Giovanni Agnelli: Torino.
- Orim Lombardia, (2009), 'L'immigrazione straniera in Lombardia. La nona indagine regionale. Rapporto 2009', ORIM (Osservatorio Regionale per l'Integrazione e la Multietnicità): Milano.
- Palidda, R. e T. Consoli, (2006), 'L'associazionismo degli immigrati tra solidarietà e integrazione.' In: F. Decimo e G. Sciortino, 'Reti Migranti'. Il Mulino, Bologna.
- Paternò, S., (2004), 'L'altra parte di noi. Rapporto sull'associazionismo straniero in Veneto', Osservatorio sull'Imigrazione - Regione Veneto.

- Perrone, L., (2001), 'I senegalesi tra due rive tra viaggio e migrazioni. Dai *commis* ai *modou-modou*, dai *bana-bana* ai *vu-cumprà*', *Sociologia Urbana e Rurale*, 64-65): 107-147.
- Pirni A., (2006), *Le reti di relazione*, in Recchi E. (2006), '*L' arcobaleno della partecipazione : Immigrati e associazionismo in Toscana* ', Cesvot: Firenze.
- Pizzolati, M., (2007), '*Associarsi in terra straniera : come partecipano gli immigrati*', L'Harmattan-Italia: Torino.
- Quiminal, C., (1991), '*Gens d'ici, gens d'ailleurs : migrations Soninke et transformations villageoises*', Bourgois: Paris.
- Quiminal, C. e M. Timera, (2002), '1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine', *Hommes et Migrations*, Africains, citoyens d'ici et de là-bas (n° 1239).
- Recchi, E., (2006), '*L' arcobaleno della partecipazione : Immigrati e associazionismo in Toscana* ', Cesvot: Firenze.
- Riccio, B., (2001), 'From "ethnic group" to "transnational community"? Senegalese migrants' ambivalent experiences and multiple trajectories', *Journal of ethnic and migration studies*, 27 (4): 583-599.
- Riccio, B., (2002a), 'Senegal is our home. The anchored nature of Senegalese transnational networks' In: N. Al-Ali e K. Koser, 'New Approaches to migration? Transnational communities and the transformation of home'. Routledge, London and New York.
- Riccio, B., (2002b), 'Etnografia dei migranti transnazionali: l'esperienza senegalese tra inclusione ed esclusione' In: A. Colombo e G. Sciortino, 'Assimilati ed esclusi'. Il Mulino, Bologna.
- Riccio, B., (2006), 'Associazionismo, capitale sociale e potenziali di co-sviluppo tra i migranti senegalesi nella provincia di Bergamo ' In: S. Ceschi e A. Stocchiero, 'Relazioni transnazionali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra Italia e luoghi di origine.'. L'Harmattan, Torino.
- Riccio, B., (2007), '*Toubab e vu cumpra : transnazionalità e rappresentazioni nelle migrazioni senegalesi in Italia*', CLEUP: Padova.
- Riccio, B., (2009a), 'Prove di cittadinanza simultanea: co-sviluppo, associazionismo senegalese e partecipazione transnazionale' In: A. Bellagamba, 'Inclusi/esclusi. Prospettive africane sulla cittadinanza'. UTET, Torino.
- Riccio, B., (2009b), 'Presentazione', *Afriche e Orienti*, 1-2/2009 (Africa in Europa. Strategie e forme associative).
- Riccio, B. e S. Ceschi, (2010), 'Le associazioni senegalesi e "capitali sociali" nelle province di Bergamo e Brescia' In: F. Carchedi e G. Mottura, 'Produrre cittadinanza. Ragioni e percorsi dell'associarsi tra immigrati'. Franco Angeli, Milano.
- Riccio, B. e M. Pizzolati, (2006), 'Rapporto territoriale sui migranti senegalesi e ghanesi in Emilia Romagna. Programma MIDA Ghana/Senegal', CESPI: Roma.
- Sayad, A., (1999), '*La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* ', Liber: Seuil.
- Scidà, G., (2001), 'Le relazioni sociali dei senegalesi in viaggio verso la modernità', *Sociologia Urbana e Rurale*, 64-65): 149-174.

- Stocchiero, A., (2006), 'Il capitale sociale transnazionale dei migranti senegalesi è un vettore di co-sviluppo? Rapporto conclusivo della ricerca Cespi' In: S. Ceschi e A. Stocchiero, 'Relazioni transnazionali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra Italia e luoghi di origine.'. L'Harmattan Italia, Torino. Pp. 25.
- Stocchiero, A., (2008a), 'Le diaspore africane tra due continenti. Indagine sulle percezioni e gli atteggiamenti delle élite africane in Italia in merito allo sviluppo dell'Africa', CESPI: Roma.
- Stocchiero, A., (2008b), 'Learning by doing: Il transnazionalismo dei migranti per lo sviluppo locale nel programma MIDA Italia - Ghana/Senegal', CESPI: Roma.
- Tall, S. M., (2002), 'L'émigration internationale sénégalaise d'hier à demain' In: M.C. Diop, "La société sénégalaise entre local et global". karthala, Paris.
- Tall, S. M., (2008), 'La migration internationale sénégalaise: des recrutements de main d'oeuvre aux pirogues ' In: M.C. Diop, 'Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés.'. Karthala - Crepos - UN-Habitat, Paris. Pp. 37-67.
- Tarì, M., (2006), 'Rapporto territoriale sui migranti senegalesi e ghanesi in Veneto. Programma MIDA Ghana/Senegal', CESPI: Roma.
- Treossi, A., (1995), 'I marabutti dell'emigrazione' In: C. Landuzzi, A. Treossi e A. Tarozzi, 'Tra luoghi e generazioni: migrazioni africane in Italia e in Francia'. L'Harmattan Italia, Torino.
- Turco, A., (1986), '*Geografie della complessità in Africa: interpretando il Senegal*', UNICOPLI: Milano.
- Valeri, M., (2010), 'Le associazioni, il vuoto di rappresentanza e i nuovi tipi di aggregazione' In: F. Carchedi e G. Mottura, 'Produrre cittadinanza : ragioni e percorsi dell'associarsi tra immigrati'. Franco Angeli, Milano.
- Zincone, G., (2000), 'Associazioni di immigrati e istituzioni consultive. La via dei diritti intermedi' In: G. Zincone, 'Primo rapporto sull'integrazione degli immigrati in Italia'. il Mulino, Bologna.